VOLUME XIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 SEPTEMBRE — NUMERO 13

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à
$2.00
$2.50
$3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - - A 1816—A 1817

Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, avenue McDermot

L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN A TENU SON CONGRES A WINNIPEG

Délégués distingués de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la province de Québec — Importants travaux sur différentes questions juridiques

Le 10me congrès annuel de l'Association du Barreau canadien a eu lieu, la semaine dernière, à Winnipeg, au Royal Alexandra. La Cour suprême était représentée par les juges Anglin et Thibodeau Rinfret. On remarquait parmi les invités: Me Fourcade, ex-bâtonnier du Barreau parisien et Me Camille Bernard; lord Buckmaster, d'Angleterre; l'hon. George-W. Wickerham, représentant le Barreau de New-York; Me N.-K. Laflamme, bâtonnier général de la province de Québec, qui représentait l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice.

Il y avait en outre un groupe considérable de juges et d'avocats de toutes les provinces du Canada, parmi lesquels nous mentionnerons:

De la Saskatchewan: l'hon. J.-A. Cross, de Régina; M. le juge Martin, de Régina, et M. J.-A.-M. Patrick, de Yorkton.

De la province de Québec: Sir François Lemieux; MM. les juges Fabre-Surveyer et Martin; l'hon. Wilfrid Gariépy, de Trois-Rivières; MM. L.-E. Beaulieu; L.-A. Cannon et Alfred Savard, de Québec.

Valeur morale des avocats

Au cours de son allocution d'ouverture, sir James Aikins, président de l'Association du Barreau candien, a déclaré que le barreau canadien n'est dépassé par aucune autre classe de la société au point de vue de la valeur morale, de l'instruction et de la conduite.

"Cela ne signifie pas, a-t-il ajouté, qu'il ne soit plus possible de l'améliorer. Je n'ai pas voulu dire non plus qu'il n'y a pas d'exceptions. Il y a des caractères faibles qui ne savent pas résister aux occasions qui s'offrent dans la pratique et d'autres qui sont pleins de détours. Il y a aussi les stupides et les adroits, les derniers étant les plus dangereux parce qu'ils peuvent faire servir leurs connaissances à la malhonnêteté et à la fraude, au lieu de les employer à la défense des droits et des libertés de la communauté.

Quelques cas rgrettables

Sir James Aikins a ensuite expliqué que l'avocat habile malhonnête est celui qui profite de l'ignorance de la loi de certaines gens qui ont, ou croient avoir besoin des services d'un avocat. Ce sont aussi ceux dont les clients veulent éviter les conséquences de la loi qu'ils ont violée.

Il a dit qu'à la suite des réactions de la guerre, les cas de malhonnêteté chez les avocats sont devenus plus nombreux. D'où la propagande de certaines compagnies de garantie qui ont suggéré aux clients de prendre des assurances de garantie contre leurs avocats. Sir James dit que c'est un attentat à l'honneur de la profession et qu'elle en ressent les effets. Cela est dû à la malhonnêteté de quelques-uns et tous leurs confrères en subissent les conséquences.

Un tribunal international

M. George Wickershaw, représentant de l'Association du Barreau américain, a fait un plaidoyer pour l'établissement d'un tribunal international. L'idée rencontre de l'hostilité, de l'indifférence ou du scepticisme dans nombre de milieux et l'on se prévaut surtout du fait que pareil tribunal n'aurait pas de sanction pour faire respecter ses décisions. On oublie qu'il reste le sentiment de haute civilisation. Il faut tendre à l'imposer de plus en plus et à en faire une force morale qui, dans l'avenir, prendra une puissance de plus en plus grande pour le plus grand bien de l'humanité.

Le droit d'appel

Me L.-A. Cannon a parlé du droit d'appel au Conseil privé. Il a exposé les conséquences des nouveaux règlements décrétés par le Conseil privé et qui entreront en vigueur en janvier 1926. Dorénavant la partie appellante devra obtenir le droit d'appeler du tribunal même dont elle conteste le jugement, ou sinon obtenir ce droit du "Colonial Office". De son côté, le "Colonial Office" n'accordera le droit d'appel que sur les litiges qui portent sur la constitution ou de grands intérêts publics.

Il est à espérer que les tribunaux canadiens refuseront le droit d'appel pour toutes les causes qui ne sont pas de grand intérêt public et qu'en sorte notre Cour suprême deviendra notre tribunal d'appel final pour le Canada. En refusant d'ailleurs le droit d'appel pour affaires privées, la Cour suprême rendra aux partis un grand service, car le succès est ruineux même pour le vainqueur.

La justice criminelle

Le juge Coatsworth, de Toronto, a soumis le rapport du comité chargé d'enquêter sur l'administration de la justice criminelle. Il déclare que la criminalité augmente dans les grands centres, mais que d'autre part, les parents, les instituteurs et les prédicateurs semblent se préparer à remplir leurs devoirs pour empêcher les enfants de se laisser aller dans la voie du crime. Ce qu'il faudrait avant tout, ce serait d'enlever aux prisonniers l'espèce d'auréole qui les entoure. Il faut donc rendre la punition la plus courte, la plus rude, qui comporte toute l'humiliation possible et qui, enfin, fasse que l'apache ne se considère plus comme un héros, mais comme un vulgaire voyou dans toute son humiliation.

En ce faisant, on enlèverait au crime le principal attrait qui fait succomber les jeunes gens.

Le juge Coatsworth recommande que le travail des prisonniers soit convenablement rémunéré et que l'on permette à certaines classes de prisonniers de travailler à l'extérieur. Si le travail des prisonniers était convenablement rémunéré, on parviendrait dans grand nombre de cas à inspirer à une foule de gens l'amour du travail, des habitudes d'activité qui les sauveraient, car l'inactivité et la paresse sont très souvent à la base du crime. En plus le prisonnier pourrait ainsi aider les siens, ou s'amasser pour sa libération une somme raisonnable qui l'aiderait à persévérer dans le droit chemin s'il est animé de bonnes dispositions.

L'avocat français

Me Manuel Fourcade, ex-bâtonnier de Paris et délégué de l'Association française du barreau, a parlé sur les "Caractéristiques de l'avocat français".

Me Fourcade a lu son étude en français. Il déclare que la première caractéristique de l'avocat français est de n'être ni l'agent ni le fondé de pouvoir de son client. L'avoué prépare la cause. Son cabinet diffère de celui du notaire qui ne voit qu'aux actes.

Etant donné que l'avocat n'est pas l'agent de son client, ses fonctions cessent dès que la cause est réglée devant les tribunaux. S'il y a des dommages accordés, il n'en reçoit rien et n'a pas de compte à rendre.

Autre caractéristique de l'avocat français, c'est qu'il ne jouit d'aucune relation contractuelle. Il n'a pas le droit d'exiger d'honoraires. S'il n'est pas payé d'avance et si son client refuse de le payer, il ne peut l'obliger à le payer.

Un conseil est chargé de surveiller l'observation de l'étiquette professionnelle, Les tribunaux n'ont plus aucune juridiction sous ce rapport. Le conseil se réunit tous les mardis et le public peut présenter ses griefs. S'il y a lieu, le conseil enquête.

L'avocat ne peut se lier à un client par contrat, ni être syndic en banqueroute, ni être directeur d'une banque ou d'une société de crédit.

Le banquet

Au banquet qui a eu lieu jeudi soir, Me N.-K. Laflamme a parlé au nom du gouvernement. Il a déclaré que l'Association est de nature à jouer un grand rôle pour l'union du pays. Les autres orateurs ont été lord Buckmaster, George Wickersham, Me Manuel Fourcade, Wallace Nesbitt et R.-B. Bennett.

M. S. Hélie, directeur de la Chorale de Saint-Boniface, a chanté "Embarquez-vous", de Gounod, et "Si les fleurs avaient des yeux", de Massenet.

Nouveaux officiers

Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba, a été réélu à l'unanimité président de l'Association du Barreau pour la onzième année consécutive. Il occupe cette position depuis la fondation de la société en 1914.

Les autres officiers élus sont: président honoraire, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice. Vice-présidents honoraires: Manitoba, Hon. R.-W. Craig; Alberta, hon. J.-E. Brownlee; Colombie-Anglaise, hon. A.-L. Manson; Nouvelle-Ecosse, hon. J.-C. Douglas; Ontario, hon. W.-F. Nickle; Québec, hon. L.-A. Taschereau; Saskatchewan, hon. J.-A. Cross.

Congrès du Barreau



M. N.-K. LAFLAMME, bâtonnier général de la province de Québec, représentant de l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, au Congrès du Barreau canadien.

NOUVEAU PARTI EN FORMATION DANS LE QUEBEC

Il serait sous la direction de M. E.-L. Patenaude et n'aurait rien à voir avec M. Meighen

Montréal — Il se fait de ce temps-ci dans certains milieux politiques de Montréal un sérieux mouvement concerté pour amener M. E.-L. Patenaude, député de Jacques-Cartier à Québec et ancien ministre dans le cabinet Borden, avant 1917, à prendre la direction d'un nouveau parti à tendances conservatrices et à orientation protectionniste qui s'organiserait à la veille des élections fédérales.

Le but du mouvement, c'est de permettre à l'élection générale de ces mois-ci des candidatures de jeunes conservateurs qui renoncent apparemment à suivre la direction de M. Meighen dans la politique fédérale.

M. Patenaude, approché déjà depuis plusieurs semaines par un groupe de conservateurs anglo-canadiens et canadiens-français influents, n'a pas encore pris de décision; mais un comité est en train de préparer le programme politique et les cadres du nouveau parti. Celui-ci attend son heure pour paraître en public, mais cela ne saurait tarder, vu que les élections auront lieu en novembre prochain.

Les anciens ministres conservateurs, MM. Monty, Belley et Fauteux, voient ce mouvement d'un oeil plus ou moins rassuré; car l'organisation nouvelle comporte le débarquement et l'éloignement des deux premiers surtout, vu que le nouveau parti veut n'avoir en apparence rien à faire avec l'organisation officielle de M. Meighen.

Les lanceurs du nouveau parti comptent, pour faire élire un certain nombre de leurs candidats, qui auront tout l'argent voulu pour faire la lutte et seront libres de répudier ouvertement M. Meighen et ses erreurs du passé, sur le mécontentement qui se manifeste dans certains groupes libéraux, sur le flottement qu'il y a dans certains autres groupes libéraux à tendances protectionnistes, sur les dissensions intérieures plus ou moins sérieuses du parti libéral fédéral, dans la province, et aussi sur le fait que l'entrée très probable dans la lutte fédérale des ministres et des députés libéraux provinciaux, MM. Taschereau, Galipault et Perron en tête, permettra de brouiller jusqu'à un certain point les questions et de faire payer au ministère King dans la province les conséquences des erreurs du cabinet provincial, de plus en plus impopulaire sur l'île et dans la région de Montréal, ainsi qu'autour de Québec.

M. Stewart n'ira pas à Genève

Ottawa — Le ministre de l'intérieur, M. Charles Stewart, n'assistera pas aux réunions de l'assemblée de Genève. Le Canada sera représenté par le sénateur Raoul Dandurand et par le haut commissaire canadien à Londres, M. C.-P. Larkin.

MONTREAL — L'architecte canadien-français Marcel Parizeau, fils du médecin montréalais bien connu, s'est classé quatrième sur six cents candidats lors du dernier concours d'admission à l'école des Beaux-Arts de Paris.

CONSUL GENERAL BELGE A OTTAWA

Le nouveau titulaire, M. Albert Remes, vient de prendre posession de son poste à Ottawa

Ottawa — M. Albert Remes, le nouveau consul général de Belgique au Canada, est arrivé à Ottawa et a pris charge officiellement de son consulat.

M. Remes a dit toute sa confiance dans la marche des affaires en Belgique, qui est presque toute reconstruite depuis la grande guerre. Grâce aux magnifiques sacrifices accomplis par les contribuables, le budget devient de plus en plus favorable. Toute la nation belge a grande confiance dans l'avenir, si les questions des réparations et des dettes sont réglées en toute justice.

Le nouveau consul général, qui vient de passer pour la première fois par le Saint-Laurent, ne cache pas son admiration pour notre fleuve majestueux. Il a parcouru presque tous les pays du monde et il ne trouve rien à lui comparer. Il était cependant venu déjà au Canada, mais en passant par Vancouver, alors qu'il revenait, en 1908, de Melbourne, où il était alors vice-consul. Il avait été charmé de la politesse des Canadiens et son retour ne fait que confirmer sa confiance à cause de la sympathie et de la gentillesse dont on l'a entouré en débarquant à Montréal.

M. Albert Remes est né à Anvers en 1883. Gradué de l'université de Louvain, il fut nommé vice-consul en 1904, d'abord à Melbourne, puis à Buenos-Ayres, où il fut attaché à la légation, de là à Caracas, enfin à Cologne; il fut nommé consul à Dieppe, puis à Moscou, puis secrétaire de la légation à Varsovie, où il fut à diverses reprises chargé d'affaires. De là il fut nommé consul général à Riga pour les Etats de la Baltique (Léthonie, Esthonie et Lithuanie).

Il est marié et père d'une fillette de deux ans. Il se déclare flatté d'être consul général dans le beau et immense Canada que tous les Belges connaissent et s'efforcent d'étudier de plus en plus. Il fera tout ce qui est humainement possible pour resserer et multiplier les liens qui existent déjà entre les deux pays.

ENFERME DANS LE COFFRE-FORT

Voleur de banque capturé en pleine opération

Vancouver — Joseph Léonard, marin, 18 ans, a été capturé par A.-E. Wilson, gérant d'une succursale de la Banque du Commerce, au cours d'une tentative infructueuse pour voler l'établissement. Armé de deux revolvers, il pénétra dans la banque et força Wilson et ses deux assistants à se retirer dans la voûte. Il se préparait à piller le coffre-fort quand Wilson réussit à sortir de la voûte et referma violemment la lourde porte, emprisonnant le bandit avec les deux employés.

Léonard tira neuf coups de revolver sur la serrure du coffre-fort, sans s'occuper des commis emprisonnés avec lui. La police répondit à l'appel de Wilson. A son arrivée, le gérant ouvrit la voûte et Léonard en sortit le premier; tenant ses deux revolvers par le canon, il les présenta aux policiers. Les armes étaient vides.

D'après la police, Léonard a été mêlé à une affaire de vol, il y a quelque temps, et a déjà eu des démêlés avec la justice.

L'action courageuse de Wilson lui vaudra probablement la récompense de $5,000 accordée par l'association des banques canadiennes aux personnes fournissant des informations ou de l'aide amenant la capture et la condamnation de voleurs de banque.

On a encore besoin de 3,000 moissonneurs

D'après le major Howard, surintendant du service de placement pour l'Ouest, on aurait encore besoin actuellement de 3,000 moissonneurs. L'Alberta a tout ce qu'il lui faut, mais le Manitoba réclame encore 1,500 hommes et la Saskatchewan autant.

Il est venu jusqu'ici de l'Est et de la Colombie-Anglaise, cette année, plus de 40,000 moissonneurs.

BERLIN — Tous les efforts du gouvernement portent maintenant sur l'évacuation aussi prochaine que possible de Cologne.

Pris au Piège!
par Claude MONTORGE

C'est le titre du nouveau feuilleton dont la "Liberté" commence aujourd'hui la publication.

L'intrigue touffue de ce petit roman romanesque, tumultueux, élégant et varié, met en opposition deux caractères de jeunes filles: l'une, ultra-moderne, a le tempérament frivole, superficiel et léger qui est le résultat de la fréquentation assidue des milieux agités et vains de la capitale; l'autre personnifie la grâce, le charme, la droiture que donne une éducation conçue selon les hautes traditions qui restent en honneur dans les vieilles provinces françaises.

Une moralité salutaire se dégage du parallèle que les faits et les péripéties de cette oeuvre divertissante et pittoresque établissent ingénieusement entre la vie saine, abondante, heureuse et séduisante de la campagne, et celle des grandes villes, pernicieuse pour la santé qu'elle détériore, pour le coeur qu'elle dessèche, pour l'âme qu'elle flétrit et le jugement qu'elle fausse.

UN REGLEMENT ANGLO-FRANCAIS EN BONNE VOIE

La France rembourserait sa dette à l'Angleterre par le versement de 62 annuités

Londres — Le gouvernement britannique a offert à la France de rembourser sa dette en 62 annuités qui seraient de 12,500,000 livres à partir de 1930, soit un montant de 775 millions. La dette est de 623 millions, la différence étant l'intérêt. Mais le gouvernement britannique met une condition à cette offre. C'est qu'elle n'est valable qu'en autant que les Etats-Unis n'exigeront pas un montant proportionnellement supérieur de la France. En d'autres termes, si les Américains s'en tiennent à leur demande d'une série d'annuités de 3½ p. c. par an, la France devra verser une même proportion de sa dette à la Grande-Bretagne au lieu des 12 millions ½ de l'accord provisoire qui n'est qu'une proportion d'un peu plus de 2 p. c.

La France pourra suspendre ses paiements lorsque le transfert de l'or menacera de désorganiser le change. M. Caillaux a aussi obtenu un moratorium temporaire jusqu'en 1930, en donnant comme raison qu'il est impossible à la France de payer en même temps sa dette commerciale et sa dette de guerre. Les paiements de la Banque de France à la Banque d'Angleterre pour le remboursement de la dette commerciale se termineront en 1930. Aussi le montant des versements de la France pendant les cinq premières années seront moins élevés que pendant les années subséquentes.

La presse anglaise se montre médiocrement satisfaite de l'arrangement.

M. Caillaux ne s'emballe pas

Paris — M. Joseph Caillaux, à son retour à Paris, a été accueilli à la gare par plus d'une centaine de journalistes qui lui ont fait une réception cordiale.

"Ne vous emballez pas, mes amis, a dit M. Caillaux. Ma tâche en Angleterre n'est pas encore terminée. Lorsqu'elle le sera, ce ne sera rien en comparaison de ce qui m'attend aux Etats-Unis."

M. Caillaux partira pour les Etats-Unis le 16 septembre

Paris — Il a été annoncé officiellement que M. Caillaux s'embarquerait sur le "Paris", le 16 septembre, pour les Etats-Unis, afin d'inaugurer les négociations au sujet du remboursement de la dette française. Il ne sera accompagné que d'un expert. Les autres membres de la mission partiront le 19 ou le 23.

Sur les traces d'Alain Gerbault

New-York — Trois Norvégiens sont arrivés ici dans une petite embarcation mesurant à peine 46 pieds. Il leur a fallu 80 jours pour faire la traversée. Ils ont voulu prouver qu'il est possible de faire le voyage comme les anciens navigateurs.

Nouvelles Brèves

REGINA — L'hon. J.-A. Cross, procureur général de la Saskatchewan, a été élu par acclamation à Willow Bunch. L'ancien député, A.-J. Hindle, s'était retiré en sa faveur.

TREHERNE, Man. — Six magasins de Treherne, quatre de Rathwell et cinq de Holland ont été cambriolés au cours de la même nuit, la semaine dernière.

DOUGLAS, Man. — Trois cents hommes ont pris part aux recherches organisées pour retrouver Mme A. Fisher, 67 ans, perdue dans les bois depuis 24 heures. Elle s'était endormie au pied d'un arbre et attendait tranquillement le secours, qu'elle savait devoir venir...

QUEBEC — La confédération des travailleurs catholiques du Canada tiendra son congrès annuel le 19 septembre prochain aux Trois-Rivières.

BELFAST — Mgr O'Donnell, primat d'Irlande, successeur du cardinal Logue, menace d'excommunication les jeunes filles qui passent des nuits entières à danser.

SAN FRANCISCO — On a essayé le nouveau câble entre San Francisco et Londres. Il sera inauguré le 5 septembre.

QUEBEC — Plus de 200,000 touristes sont passés à Québec depuis le 14 avril. La majorité d'entre eux venaient des Etats-Unis.

CHICAGO — Plus de 40 employés des postes ont été arrêtés à la suite de la révélation d'un complot pour voler le courrier aérien entre Chicago et San Francisco.

CASABLANCA, Maroc — Tous ceux qui viennent du front sont unanimes à constater les grands services rendus par les avions pour le transport des blessés.

PARIS — Le parti communiste est profondément déçu du peu de succès qu'il obtient auprès des syndicats ouvriers.

La date des élections serait connue le 5 septembre

Ottawa — Comme les premiers ministres du Canada ont toujours l'habitude d'annoncer les élections en dehors de la capitale, on s'attend à ce que M. Mackenzie King suive cet exemple et annonce la date de l'appel au peuple, au cours d'un grand discours qu'il prononcera devant ses électeurs dans le comté de York-Nord. Cette déclaration pourrait se produire le 5 septembre.

Le premier ministre, en effet, a reçu une invitation des libéraux de son comté pour parler le samedi 5 septembre prochain à Richmond Hills, dans le comté de York-Nord dont il est député.

Le gouverneur général doit arriver à Ottawa le 4 ou le 5 septembre, et le premier ministre pourra consulter le gouverneur général avant de partir de la capitale et annoncer la date des élections le 5 septembre au soir.

CEUX QUI NOUS FONT HONNEUR

M. Edouard Collette, gérant de la succursale de la Compagnie W.-F. Rawleigh à Montréal

Il nous fait plaisir et c'est un devoir de justice à rendre à l'un de nos compatriotes manitobains, de reproduire brièvement ce qui a paru récemment dans les journaux de l'Est au sujet de la future usine Rawleigh en construction, qui devra supplanter celle de Winnipeg. (C'est le point de vue montréalais).

Naturellement on a simplement mentionné le nom du gérant général du bureau de Montréal, M. Edouard Collette; on a publié sa photographie, on ne pouvait l'omettre.

M. Edouard Collette est né à Oakwood, Nord Dakota, de Philippe Collette et de Julie Boutin; ces derniers étaient originaires de Saint-Lambert, près Lévis. En 1899, la famille vint s'établir à Sainte-Elisabeth, Man., sur des terres en culture. Comme la famille était nombreuse, l'un des garçons s'ingénia à vendre les produits alimentaires de la Cie Rawleigh. Il réussit si bien qu'au bout de quelques années, il était solliciteur et collecteur pour les trois provinces des prairies.

Dans le cours de l'hiver 1914, il fut délégué à Montréal et dans l'Est pour essayer de pousser les marchandises de la Cie Rawleigh dans la province de Québec. De retour à Winnipeg au bout d'un an, il continua l'organisation des ventes dans l'Ouest jusqu'en 1918. C'est alors que le président de la Cie l'envoya ouvrir un bureau permanent à Montréal, avec le titre de gérant-général pour cette partie du pays.

L'entreprise gigantesque que fait actuellement la Cie Rawleigh à Montréal est sans aucun doute due en grande partie à l'esprit d'initiative et à la perspicacité en affaires de M. Collette. Il nous plait de souligner ce cas de l'un des nôtres qui, par son sens des affaires, sa probité, sa persévérance, est devenu le gérant général d'une des plus importantes compagnies du genre au Canada.

M. Collette possède encore sa demi-section de terre à Sainte-Elisabeth; un fermier en prend soin et chaque automne, le propriétaire va retirer les produits de sa ferme en espèces sonnantes, tout en allant visiter ses frères, soeurs et amis de la Rivière Rouge et d'ailleurs.

Mme Ed. Collette est née I. Létourneau, de Saint-Boniface, Man.

Nos meilleurs félicitations à notre compatriote et nos souhaits ardents pour qu'il revienne au milieu de nous, afin de conserver à la Cie qu'il représente son prestige et son efficacité dans cette partie du pays.

Journalistes américains dans l'Ouest

Un groupe de 65 journalistes américains représentant 35 journaux agricoles de la république voisine fait une tournée d'inspection des conditions agricoles dans l'Ouest canadien. Ils veulent se renseigner sur la situation agricole mondiale. La circulation totale des journaux qu'ils représentent est de 10 millions de lecteurs.



Chevaux Anglais pour la Reproduction

Cet étalon Clydesdale faisait partie d'un groupe de six de ces superbes spécimens de la race chevaline, récemment expédiés de Glasgow au Canada, par le "Metagama" du Pacifique Canadien, pour fins de reproduction. Ils étaient consignés à MM. James Torrance et W. Meharey, de la province d'Ontario. D'après l'opinion d'experts, ces bêtes sont les plus belles qui ont été importées d'Ecosse depuis quelques années.

ECHOS D'EUROPE

Les accidents de chemins de fer en France

Paris — Dix-sept tués et 162 blessés, tel est le bilan de trois accidents de chemin de fer survenus en l'espace de quarante-huit heures sur la ligne du Nord. Le premier accident survint lundi dernier quand le train de Boulogne dérailla près d'Amiens. Il y eut 16 tués et 32 blessés.

La nuit suivante un train rapide de Cologne tamponna un train de Bruxelles, tuant trois voyageurs et en blessant 28 autres. Enfin un train dirigé sur Dieppe dérailla quelques minutes après avoir quitté Paris. Mais comme à ce moment il était à petite allure, il n'y eut pas de tués, mais seulement douze personnes blessées légèrement.

Cette série d'accidents a causé une vive émotion. La Compagnie des Chemins de fer du Nord est tenue pour responsable. On l'accuse d'incurie. On lui reproche notamment de ne pas soumettre de temps en temps ses employés à un examen médical, afin de se rendre compte de leur état physique. Les mécaniciens auxquels on confie la vie des voyageurs passent un examen quand ils entrent au service de la compagnie et c'est tout. Or, on sait aujourd'hui que le mécanicien du train qui a déraillé près d'Amiens, qui compte vingt-huit ans de service, est atteint d'un commencement de paralysie générale.

Les deux autres accidents seraient dus, paraît-il, à la négligence du personnel. Le mécanicien du train de Cologne ne prit pas garde aux signaux lui indiquant que la voie était bloquée. Quant à l'accident survenu au train de Dieppe, la responsabilité retomberait sur l'aiguilleur qui aurait fermé la voie avant le passage du train.

Pourquoi le cardinal Dubois a demandé aux catholiques de souscrire

Paris — Le cardinal Dubois a répondu aux protestations que son appel du mois dernier avait suscitées lorsqu'il demandait à tous les catholiques de souscrire au nouvel emprunt-or par simple esprit de patriotisme.

Il dit comprendre la surprise que les catholiques ont manifestée en le voyant demander d'appuyer un gouvernement qui ne possède pas leur confiance, un gouvernement qui n'a pas renoncé à sa politique antireligieuse mais qui, au contraire, continue d'appliquer les lois contre l'Eglise et qui ne réagit pas suffisamment contre la propagande révolutionnaire des partis extrémistes. Le cardinal dit regretter que la paix religieuse, condition essentielle de la paix sociale, n'ait pas encore reçu de garanties suffisantes, mais c'est de la sécurité de la France qu'il est question dans son appel. C'est pour la France qu'il a demandé de souscrire, parce qu'on ne peut voir avec indifférence son crédit s'effondrer dans la révolution et l'anarchie.

L'échec de l'emprunt amènerait un nouveau ministère, un ministère socialiste, ce qui serait la désorganisation sociale dont il est impossible de prévoir les effets désastreux. Ce serait peut-être un pas décisif vers l'oppression sanglante par ceux dont tout le programme se réduit à la révolution.

Le plus vieil Irlandais du monde a 116 ans

Belfast — Joseph McSweeney, de Donegal, qui prétend être âgé de 116 ans, et être le plus vieil Irlandais, vient d'être photographié pour la première fois, avec sa femme, âgée de 80 ans. McSweeney dit qu'il est né en 1809. Il paraît encore vigoureux.

Mussolini, parrain de 250 enfants

Rome — M. Mussolini a abandonné pendant quelques heures les rênes de l'Etat pour servir de parrain à 250 enfants pauvres d'une colonie fasciste d'été installée sur les bords de la mer. Le président du conseil a pris le déjeuner avec les enfants qu'il a charmés par sa bonne humeur.

Les grandes pluies d'août nuisent aux récoltes en France

Paris — Les pluies persistantes du mois d'août ont complètement changé les prévisions au sujet de la prochaine récolte qui, au lieu des 90 à 95 millions de quintaux prévus, ne sera pas supérieure à 82 millions.

Non seulement la pluie a empêché le grain de mûrir, mais elle a même compromis la moisson. Les récoltes sont tellement humides qu'il sera impossible de les engranger et une grande partie sera perdue si le temps ne change pas. Mais on croit tout de même que la récolte suffira à satisfaire les besoins de la France sans qu'elle soit obligée de recourir à l'importation.

Les grandes manoeuvres de l'armée britannique

Londres — Les manoeuvres de l'armée britannique, les premières depuis 1913, commenceront le 22 septembre dans la région de Salisbury. Le ministère de la guerre y attache une grande importance, car de nouvelles armes seront expérimentées, ainsi que des méthodes de guerre spéciales.

De nouveaux chars d'assaut de combat seront expérimentés et une importance spéciale sera attachée à la coopération des forces terrestres et aériennes.

On compte que le maréchal Pétain et le général Debeney assisteront avec d'autres officiers français à une partie des manoeuvres. Le feld-maréchal Haig sera également présent, ainsi que sir Hugh Trenthard, du service aéronautique.

Les pertes françaises en Syrie

Paris — Le "Daily Mail" dit que les pertes françaises dans le Djebel-Druse s'élèveraient à 2,000. Le ministère de la guerre a déclaré qu'aucune modification n'était à apporter au chiffre de 800 qu'a communiqué le général Sarrail, nominativement.

Allemands dans la Légion étrangère

Paris — On rapporte que 16,000 Allemands font partie de la légion étrangère. C'est la moitié de l'effectif de ce corps. Ce sont presque tous d'anciens soldats qui ont combattu la France au cours de la grande guerre et qui maintenant se rangent sous ses drapeaux. Les offres d'Allemands pour s'engager dans la légion étrangère sont tellement nombreuses que le ministère de la guerre ne les accepte pas toutes.

La question des frontières franco-allemandes

Paris — La récente note de la France à l'Allemagne au sujet de la sécurité des frontières a été rendue publique. Sa principale caractéristique est qu'elle suggère la tenue d'une conférence, au lieu de continuer les négociations écrites. Mais la décision finale est laissée au gouvernement allemand.

La note française est rédigée sur un ton très cordial et la France assure que son plus grand désir est de régler cette question de sécurité.

Au sujet de la question des différends qui peuvent subvenir entre l'Allemagne et les alliés de la France en Europe centrale, la Pologne et la Tchécoslovaquie, le gouvernement français déclare qu'il ne veut pas s'ériger juge en s'arrogeant le droit de déclarer quel sera l'agresseur, mais qu'il voudrait que cette question fût résolue d'une manière automatique. Aussi laisse-t-il entendre qu'il est prêt à négocier avec Berlin à ce sujet.

L'Allemagne fête l'évacuation de la Ruhr

Berlin — Le chancelier prussien Marx a prononcé un discours dans lequel il s'est efforcé de démontrer que l'évacuation de la Ruhr a été la conséquence de la politique de conciliation adoptée à la suite de la conférence de Londres.

Le président du parti démocratique, M. Koech, a déclaré que l'Allemagne ne pouvait devenir la "grande Allemagne" que sous le régime démocratique et sous le principe du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes.

La manifestation s'est terminée par le défilé des assistants dans les rues de la ville.

La fête de saint François d'Assise fête nationale en Italie

Sur la proposition de M. Benito Mussolini, premier ministre d'Italie, le conseil des ministres a décrété que le 4 octobre 1926, anniversaire du septième centenaire de la mort de saint François d'Assise, doit être considéré comme fête nationale.

Il est évident que la franc-maçonnerie ne gouverne plus en Italie! — S. I. C.

La traversée de la Manche à bicyclette

Paris — C'est le Nantais Marius Gallée, âgé de 43 ans, qui a conçu ce projet. Ancien riveur, après avoir servi dans la marine en qualité de mécanicien, M. Gallée s'est établi à Clichy-la-Garenne où il a travaillé la mécanique, car c'est un chercheur passionné. Ses recherches n'ont point été vaines. Inventeur et constructeur, il a d'abord mis au point une bicyclette traînant en remorque un bateau à voiles monté sur roues, pouvant servir de logement et à l'aide de quoi la traversée des rivières est facile. Avec cette bicyclette-bateau — et surtout avec ses jambes! — Marius Gallée a fait, en 1922, son tour de France, soit 5,015 kilomètres, dûment contrôlés, et en 1924, son tour de Belgique (1,300 kilomètres). L'appareil, y compris les bagages, pèse 110 kilos. Le 15 août, Marius Gallée est parti pour la Hollande par Lille, Anvers et Amsterdam.

Mais il y a mieux. Le courageux cycliste est aussi habile navigateur, et son grand projet, à la réalisation duquel il travaille encore, est de traverser la Manche sur son appareil légèrement modifié, soit un canot dont l'hélice sera mue par le pédalier de la bicyclette. Des essais ont d'ailleurs été tentés à Asnières et ont donné toute satisfaction. Marius Gallée compte mettre son projet à exécution dans les premiers mois de l'année prochaine.

Le doyen de la Suisse entre dans sa 103me année

Le doyen de la Suisse, M. Jacques-François Baudat, habitant Arnex (canton de Vaud), vient d'entrer dans sa 103me année. Le centenaire a une excellente mémoire, mais l'ouïe est un peu dure, la vue a baissé. Il a eu trois pleurésies et il fit une fois une terrible chute: on le releva les côtes enfoncées et vomissant du sang. En outre, abattant des arbres à la montagne, il fut pris sous un sapin comme dans un étau. Ce n'est qu'à l'âge de 95 ans qu'il a renoncé à travailler.

S'il n'a jamais beaucoup fumé, Jacques Baudat, en revanche, a largement bu du vin. C'est un vieux garçon.

Ceux qui devraient se faire oublier

Dans une interview accordée à lady Drummond Hay, correspondante spéciale du "Daily Express" à Berlin, le kronprinz allemand a déclaré qu'il travaillait à une alliance entre le Reich et la Grande-Bretagne. Il a exprimé la crainte que l'Europe soit un jour envahie par les races jaunes et noires. Il a protesté contre la "calomnie" qui s'acharne contre l'Allemagne, et il a conclu:

"Ah! comme j'envie le prince de Galles! Quel veinard! Il peut aller où il veut. Moi aussi j'aime voyager et voir le monde, mais cela m'est impossible, n'est-ce pas?"

Lady Hay lui ayant demandé ce qu'il comptait faire de ses trois fils, l'ex-kronprinz a répondu que l'aîné serait agriculteur, le second commerçant et le troisième forestier.

Le sentiment qu'il n'a pas exprimé et que lui prêtent tous ceux qui connaissent cette sinistre famille, c'est que le père et ses fils aimeraient pardessus tout à bombarder Paris.

Soumissions pour terrassement

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, le samedi 5 septembre 1925, pour l'excavation et le placement sur la route d'environ 3,600 verges cubes de terre.

La dite excavation doit être faite au travers et sur le long du côté nord du lot de la Rivière Rouge No 52, Paroisse de Saint-Norbert, une distance d'environ un mille et d'un quart de mille.

Un chèque approuvé pour 5 pour cent du prix du contrat doit accompagner chaque soumission.

Pour détails complets, plans, quantités, etc., s'adresser à M. Lou Johnston, Ingénieur Municipal, Sanford, ou au soussigné.

Municipalité de MacDonald,
H. GRILLS,
Sec.-Trés.

QUEBEC — M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, qui a représenté la province de Québec aux fêtes de la béatification des martyrs jésuites canadiens à Rome et au dévoilement d'un monument à Louis Hémon à Brest, est de retour à Québec.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 11 septembre 1925, des soumissions pour la construction d'un édifice contenant un laboratoire pour des recherches sur la rouille des céréales, à Winnipeg, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un édifice pour des recherches sur la rouille, Winnipeg, Man."

On peut consulter les plans et les devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, ministère des Travaux publics, Winnipeg, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies, par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
S.-E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 24 août 1925.

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1925 NUMERO 13

Si nous réussissons à atteindre le but que nous poursuivons dans la lutte pour le français, ce sera l'oeuvre de l'Association d'Education.

Mgr ARTHUR BELIVEAU,

LA LIBERTÉ

Nous n'avons pas au Canada une nation, mais bien deux, — deux peuples, deux civilisations, deux Canadas: l'un français et l'autre anglais.

Professeur A.-L. BURT.

NOTRE ASSOCIATION D'EDUCATION

Nous reproduisons avec plaisir, dans cette même page, l'article très sympathique que notre distingué confrère M. Omer Héroux consacrait tout récemment, dans le *Devoir*, à l'oeuvre de notre *Association d'Education*.

Nous sommes naturellement enclins à ne pas apprécier à leur pleine valeur les hommes et les institutions avec lesquels notre contact est très intime. Il peut être utile de prêter l'oreille à ce qu'en disent nos amis éloignés. Avec le recul de la distance, ils nous apportent une opinion dégagée des questions de personnalités qui obscurcissent parfois notre jugement.

Depuis une dizaine d'années bientôt, les Canadiens français du Manitoba ont entendu parler presque continuellement de leur *Association d'Education*. Par la plume et par la parole on les a sans cesse exhortés à faire les sacrifices que comporte le maintien de cette oeuvre essentielle de défense scolaire. Ils ont répondu de bon coeur à l'appel. Notre organisation nationale a pu vivre et se développer. Aujourd'hui elle constitue une véritable administration publique dont les rouages fonctionnent sans bruit, avec méthode et efficacité.

Mais ce degré de perfectionnement relatif comporte en lui-même un certain danger. Notre population qui jouit présentement d'une dose raisonnable de tolérance en matière d'éducation ne serait-elle pas tentée d'oublier à qui elle le doit et de croire que l'absence de tout danger immédiat rend désormais inutiles de nouveaux sacrifices?

Dans l'esprit de ses fondateurs, l'*Association d'Education* n'était pas un mouvement destiné à provoquer une simple commotion passagère. La nature du travail qu'elle a entrepris montre bien, d'ailleurs, qu'elle n'entend pas limiter son effort à quelques années seulement. Le recrutement du personnel enseignant, la visite des écoles, les concours de français: voilà autant d'initiatives — pour ne parler que des principales — qui doivent être maintenues chez nous à l'état permanent. Les résultats déjà obtenus sont très encourageants, mais nous ne voulons y voir que le début d'améliorations graduelles dont la nécessité s'impose.

Aucune administration ne saurait se passer de budget, et celui de l'*Association d'Education* a des besoins plus grands à mesure qu'elle développe le champ de ses opérations. Dans quelques semaines ses délégués iront dans les paroisses inviter nos compatriotes à verser leur obole pour la cause de l'école franco-catholique. Cette quête annuelle est établie chez nous à demeure, puisque l'on ne prévoit malheureusement pas la fin du régime qui nous a obligés à organiser la résistance. Elle doit entrer dans nos habitudes, non pour y passer inaperçue, mais pour être une véritable *Journée de l'Association* qui nous fasse songer sérieusement à nos devoirs de défense scolaire. Que chacun s'efforce surtout de proportionner son offrande à la grandeur de la cause qui le sollicite. Beaucoup des nôtres croient faire preuve de générosité en versant chaque année une piastre ou deux dans la caisse de l'*Association*. S'ils s'arrêtaient à considérer les sommes qu'ils dépensent volontiers pour des choses beaucoup moins importantes et même pour leur simple plaisir, la comparaison ne serait guère à la louange de leur zèle patriotique.

Le vrai patriotisme, aujourd'hui plus que jamais, ne doit pas s'arrêter au seuil du porte-monnaie.

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

Un Canadien comme gouverneur général du Canada

Vancouver — Les "Native Sons of Canada" de Vancouver se sont prononcés en faveur du choix d'un Canadien pour le poste de gouverneur général. Ils ont proposé comme candidats acceptables pour la position: sir James Aikins, sir Robert Borden, sir William Muloch, l'hon. Rodolphe Lemieux, sir Arthur Currie, sir Lomer Gouin, et l'hon. W.-S. Fielding.

"Un catholique canadien"

Nous sommes heureux de donner la plus large publicité aux paroles que prononçait, en juin dernier, Sa Sainteté Pie XI, en recevant au Vatican le pèlerinage national canadien de l'Année Sainte, conduit aux pieds du Pape par S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon. Puissions-nous toujours mériter du Souverain Pontife de pareils compliments!

"Nous savons depuis longtemps, dit aux pèlerins canadiens, S. S. Pie XI par tout ce que Nous avons lu, entendu, appris d'hommes venant d'Amérique, la foi vive, l'esprit profondément chrétien, les sentiments profondément et effectivement catholiques des catholiques canadiens. Nous savons ce que cela veut dire: Un catholique canadien. Cela ne veut pas dire un catholique quelconque, un catholique n'importe comment. Non. Et cela n'est pas flatterie de vous le dire: un catholique canadien, cela veut dire... un catholique canadien, voilà!" — S. I. C.

Une jeune fille de 622 livres

New-York — Mlle Dollie-Marie Jemsen, de Jersey City, qui a remporté le premier prix, au concours des femmes grasses, l'a bien mérité. Elle l'a facilement emporté sur les 187 concurrentes. Disons qu'elle pèse le respectable poids de 622 livres. Il a fallu qu'elle montât successivement dans trois voitures avant de parvenir à sa destination. Des ressorts se rompirent sous son poids aux deux premiers véhicules, et elle se trouva prise de telle sorte dans la porte du troisième qu'on ne put la dégager qu'après un travail de 20 minutes. Ses admirateurs comptent bien qu'elle ne s'arrêtera pas en si beau chemin, car elle ne compte que 22 années.

La manne dorée

Les Universités américaines continuent de recevoir des dons considérables. M. James-B. Duke vient de donner quarante millions de dollars: six millions serviront à fonder une "Université Duke" dans la Caroline du Nord (probablement à Durham); le reste tombe en pluie d'or sur d'autres collèges et hôpitaux des Etats du Sud.

Le "roi" du kodak, M. George Eastman, a, lui aussi, donné six millions de dollars à l'Université de Rochester, et en a partagé autant entre plusieurs autres institutions.

Enfin, M. Adolph-S. Ochs, principal propriétaire du "New York Times", a versé un demi-million de dollars pour permettre d'entreprendre un "American Dictionary of Biography" sur le modèle du grand "Dictionary of National Biography" britannique. On prévoit que les vingt volumes projetés contiendront de quinze à vingt mille biographies, et que la publication s'étendra sur une dizaine d'années.

Le duc de Nemours en Alberta

Banff — Après un mois passé dans la plus fashionable des villégiatures des montagnes Rocheuses, le duc de Nemours, le prétendant de la branche des Bourbons au trône de France, vient de partir pour le nord de l'Alberta où il travaillera à la moisson, tout comme un simple ouvrier de ferme. Le duc s'est trouvé un emploi sur un ranch des environs d'Edmonton et son intention est d'acquérir le plus d'expérience possible avant de devenir lui-même possesseur d'une ferme en Alberta.

En se portant acquéreur d'une ferme en Alberta, le duc ajoutera son nom à la liste déjà longue des ranchers de marque que possède cette province et qui compte le Prince de Galles, le comte de Minto, le comte de Foras, le Prince Eric de Danemark, etc.

Los Angeles pourra-t-il devenir un centre de culture française?

Si nous voulons, pense M. Albert Guérard, qui est professeur de français à l'Université de cette ville, laquelle compte aujourd'hui plus d'un million d'habitants (il y a 25 ans, elle n'en comptait que 100,000).

"Il n'y a pas là — dit-il dans la "Revue Anglo-Américaine" — ces souvenirs tenaces des Argonautes français — car il y avait beaucoup de Français parmi les aventuriers de 1849 — qui donnent à la colonie française de San Francisco une influence rare aux Etats-Unis, et qui ont fait de Berkeley un des tout premiers centres pour l'étude de notre langue. D'autre part, Paris est plus près de Los Angeles par l'esprit que de New-York ou de Chicago. Nous avons ici une ville dont l'industrie principale — une fois calmée la fièvre des terrains et des pétroles — sera le luxe intelligent, le loisir cultivé, le bel art de vivre. A une telle ville, la souple discipline française pourrait être précieuse. J'ai toujours pensé que le français serait pour les Américains un instrument sans égal de culture classique."

Le jubilé de la redingote... féminine

Il y a cent cinquante ans, la redingote — de l'anglais "riding coat", vêtement pour monter à cheval — fut inventée à Londres; six ans après, elle était introduite à Paris sous le nom de "redingote".

On reproche aujourd'hui aux femmes de copier les modes masculines et de porter ce vêtement que les hommes ne portent presque plus.

Eh bien! un journal anglais rappelle à ce sujet qu'en 1775 les Anglais jetaient déjà les hauts cris contre les Anglaises qui, adoptant la mode masculine, portaient la redingote et se coiffaient absolument comme les hommes.

La mode est, à l'exemple de l'histoire, un perpétuel recommencement.

LE SCHISME MEXICAIN

Les affaires de la religion catholique ne s'arrangent pas au Mexique. Il n'est pas difficile de voir que le gouvernement, qui se dit impartial, est fort satisfait d'une situation dangereuse pour l'Eglise catholique, car les persécutions continuent ouvertement.

Il semblerait que la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui existe en effet constitutionnellement, implique la non-intrusion de celui-ci dans les affaires de celle-là. Mais une expérience douloureuse prouve une fois de plus que l'Etat, sans reconnaître l'existence juridique de l'Eglise, et sans lui reconnaître par cela même aucun droit, ne cesse de la molester continuellement par des actes arbitraires, irritants et absurdes.

Le gouverneur de Chiapas, le général Carlos Vidal, a lancé un décret défendant aux prêtres de procéder à un baptême ou un mariage si les intéressés ne présentent auparavant les bulletins d'enregistrement civil. Ce qui est une nouveauté pour les Mexicains. Le gouverneur de Chiapas fait débuter son décret par un considérant que nous nous reprocherions de ne pas citer:

"Considérant que c'est un devoir inéluctable des gouvernements conscients d'accomplir et de faire observer les lois qui régissent l'Etat, et spécialement celles de la Réforme qui sauvèrent la nation de la théocratie la plus corrosive et envahissante que l'on ait jamais connue, lui imprimèrent le sceau indélébile révolutionnaire qui le caractérise et la distingue entre tous les peuples de la terre, et l'ont mise à l'avant-garde des grandes réformes sociales qui, depuis lors, se réalisent avec plus ou moins d'efficacité chez les diverses nations..."

Tel est un spécimen de la littérature officielle, merveilleusement grotesque. Est-ce que la nouvelle ordonnance apportera une amélioration quelconque dans l'existence du peuple?

Autre exemple: Le ministère de l'Instruction publique a adressé une circulaire aux inspecteurs des écoles, leur enjoignant d'employer tout leur zèle pour empêcher que, dans les collèges privés, soit récitée aucune prière et soit tolérée aucune image sacrée. Plusieurs élèves d'écoles professionnelles ont été iniquement expulsés pour la seule raison qu'ils étaient catholiques; le gouvernement de Jalisca s'entend particulièrement à opprimer les consciences.

Une autre odieuse manifestation des agents de la persécution s'est produite dans la ville de Costepec, près de celle de Guadalupe. Là, un certain capitaine Perez a eu l'audace de s'emparer de l'église locale, mettant en possession de ce temple sacré un séminariste égaré qui jouit d'un discrédit indiscutable. Et cette usurpation s'est accomplie avec la complaisance des autorités qui peut être taxée de complicité.

Toute la presse mexicaine commente longuement ces événements, et le gouvernement de M. Calles, qui avait d'abord exprimé l'intention de se désintéresser du conflit entre catholiques et schismatiques, s'est vu contraint de prendre l'affaire en considération. Le président de la République a décidé de régler lui-même le litige. Aussi lui a-t-on fait parvenir des rapports de Mgr Mora del Rio et du "patriarche" Perez: tel est le titre que s'est donné le chef des schismatiques.

Ceux-ci ont trouvé de puissants appuis dans les rangs des parlementaires. Un groupe de députés et de sénateurs, présidé par le député Trevino, a adressé une lettre au président Calles pour lui demander de donner satisfaction au "patriarche". Les arguments de ces parlementaires placent nettement la question sur le terrain politique. Ils estiment qu'en se libérant de l'Espagne, le Mexique n'a réalisé que la moitié de son indépendance; qu'après Madrid, la nation mexicaine doit s'affranchir de Rome.

"Ce pas décisif, écrivent-ils, des prêtres patriotes viennent de l'accomplir. Cet appel en faveur du schisme, appel qui se colore de patriotisme, constitue pour l'Eglise catholique mexicaine un grave danger. Aussi, des prières sont faites dans les églises pour la conversion des prêtres schismatiques; une prière spéciale fut composée pour la circonstance et publiée par les soins de Mgr Ruiz, évêque auxiliaire de Mexico.

Dans certains milieux catholiques, on est persuadé que le schisme n'a pas été un phénomène spontané. Il ne serait que le résultat d'un intense travail de propagande accompli dans toute l'Amérique latine, mais plus particulièrement au Mexique, par la "Salvation Army" (Armée du Salut) nord-américaine. Cette activité de prosélytisme a été décidée en principe lors du Congrès de l'Armée du Salut qui se tint en 1924 à Waco (Texas). Depuis, des sommes considérables, qu'on évalue à plus de 50 millions de dollars, ont été dépensées par les missionnaires protestants en Amérique du Sud et au Mexique.

Dans la question de l'église de la Soledad, à Mexico, dont les schismatiques s'étaient emparés comme nous le disions dans un précédent article, le président Calles a décidé que l'édifice contesté ne serait désormais affecté à aucun des cultes rivaux. Les catholiques ont vivement protesté contre les décisions du pouvoir exécutif et ne se résignent pas à un traitement aussi injuste.

Ils ont constitué un groupement se proposant d'obtenir certaines réformes constitutionnelles; il a pris pour titre: Ligue de défense religieuse, et réunit en lui toutes les associations catholiques du pays. Des Comités régionaux siègent dans les capitales des Etats, et dans les principales villes fonctionnent des Comités locaux. Le manifeste de la Ligue indique le sens de ses revendications. On y lit:

"On ne reconnaît pas aux catholiques les droits accordés aux autres citoyens. Nous n'avons pas une véritable liberté d'enseignement. Il nous est interdit de publier des journaux commentant la politique nationale et de constituer des partis politiques sous notre nom et avec nos éléments propres. Nous ne pouvons accomplir nos devoirs religieux avec pleine et entière liberté."

Le manifeste conclut par la revendication de ces diverses libertés et la promesse d'employer, pour les obtenir, les moyens légaux. Cependant, ce document aussitôt examiné par le ministre de l'Intérieur, fut jugé "franchement séditieux" par le gouvernement. On évoquait l'article 130 de la Constitution aux termes duquel sont interdites les associations à la fois politiques et confessionnelles. On soutenait que, légalement, les catholiques n'ont pas le droit de constituer un parti; or, leur Ligue était un parti puisqu'elle se proposait des fins politiques et notamment la réforme constitutionnelle.

Il est nécessaire, pourtant, que les catholiques défendent leur foi et leur droit. Espérons qu'ils y réussiront!

R. Le CHOLLEUX

(La "Croix")

Livres à lire

Le Révérend Père Zacharie Lacasse, O.M.I.

par ERNEST CYR

Maison des Missionnaires Oblats de M.-I., Saint-Boniface, Man.

M. Ernest Cyr, ancien député de Provencher aux Communes, vient de publier en une plaquette de 40 pages la conférence sur le R. P. Zacharie Lacasse, O.M.I., qu'il nous a donnée à Saint-Boniface, l'hiver dernier, sous les auspices de l'Union Canadienne.

C'est une figure très populaire et presque légendaire chez nous, que celle du Père Lacasse. Tous ceux qui l'ont connu gardent un souvenir impérissable de sa verve extraordinaire et des spirituelles reparties qui l'ont rendu fameux, aussi bien que de son zèle d'apôtre et de patriote.

Né à Saint-Jacques, comté de Montcalm, en 1845, le Père Lacasse est mort au Collège de Gravelbourg en 1921. L'Est et l'Ouest ont été tour à tour son champ d'action et sa popularité était aussi grande dans les deux parties du pays.

Il fut par dessus tout un missionnaire. "Il était particulièrement doué pour ce genre d'apostolat, écrit M. Cyr; l'originalité de son riche caractère, alliée à une intelligence vive et prime-sautière, en faisait une précieuse recrue pour sa communauté. Qui ne se rappelle ses boutades remplies de sel gaulois et dont la source semblait intarissable? Bien des orateurs sacrés au pays ne se sont pas acquis la vogue du P. Lacasse, surtout lorsqu'il prêchait des missions aux bûcherons canadiens, enfoncés dans la forêt ou sur les bords de nos grands lacs... L'auditoire le plus rebelle chez ces rudes natures se soumettait volontiers à la parole et au sourire du missionnaire. Les historiettes et les images dont il émaillait ses sermons ouvraient vite leur coeur aux vérités de l'Evangile. Que de saintes ruses, que d'amorces il employait pour vaincre la résistance des récalcitrants, et cela presque toujours avec succès!"

Chez lui le rôle de l'écrivain venait compléter celui du prêtre. Sa plume, alerte et facile, s'exerça toujours, comme sa parole, au service de la religion et de la patrie. Dédaignant les artifices littéraires aussi bien que la grande éloquence, il semble avoir été uniquement préoccupé de s'adresser aux humbles dans leur propre langage. La défense de l'Eglise, l'anglicisation, les ridicules de la politique, la désertion des campagnes, le luxe, l'ivrognerie, la colonisation, l'émigration aux Etats-Unis sont les sujets qu'il traite le plus volontiers, avec une verve toujours renouvelée.

L'extrait suivant de l'éloge du Père Lacasse, fait au lendemain de sa mort par S. G. Mgr Mathieu, nous semble bien exprimer le sentiment des contemporains du célèbre Oblat: "Presque tous nos concitoyens ont eu l'occasion de connaître et d'admirer son esprit délié, simple, fin, agréable, toujours en éveil, toujours en verve; tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher ont pu facilement se convaincre qu'il était vraiment un apôtre, c'est-à-dire un homme qui avait tout donné pour être à Dieu et y gagner les autres, un homme qui avait une doctrine et qui voulait la répandre, un homme qui avait une foi et qui la donnait, un homme qui avait un coeur et qui l'ouvrait. Il avait toujours compris que la vie n'est pas un égoïsme à satisfaire, mais un dévouement à exercer."

Il faut remercier M. Ernest Cyr d'avoir publié ces pages destinées à faire revivre l'une des figures ecclésiastiques les plus originales de notre temps.

LE CRITIQUE.

Les incendies à Montréal

Montréal — L'église Notre-Dame du Bon Conseil, située au coin des rues Craig et Panet, a été endommagée par un incendie qui s'est déclaré dans le mur d'entrée. On croit que le feu a éclaté par un court-circuit. Le service religieux se continuera pendant les réparations. L'église a été bâtie il y a 23 ans.

Un violent incendie a détruit, jeudi matin, aux petites heures, la cour à bois et charbon de Wilson et Frères, située rue Notre-Dame, entre les rues Frontenac et Iberville. Quinze chevaux ont péri dans les flammes.

L'entrepôt de la brasserie Molsons, situé au numéro 1625, rue Notre-Dame est, et les hangars du Pacifique Canadien qui l'avoisinent, ont été détruits mercredi soir par un incendie. Les pompiers ont dû rester toute la nuit sur les lieux. Il y avait dans l'entrepôt de la compagnie Molsons 12,000 boisseaux de drèche et 12,000 boisseaux d'orge. Les hangars du Pacifique Canadien contenaient 15,000 sacs de sucre.

POUR LE SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA CONFEDERATION

Un utile projet de manifestation — Au Manitoba: l'effort d'une minorité vaillante

La Liberté nous apporte d'intéressantes nouvelles du Manitoba.

On sait qu'il est peu d'endroits où la minorité française soit aussi fortement, aussi méthodiquement organisée qu'au Manitoba.

En même temps qu'ils maintiennent contre l'inique régime légal qui leur est fait une énergique protestation de principe, les Canadiens français du Manitoba s'efforcent de tirer de la situation, des conditions de groupement, tout le bien possible.

Ils ont pour cela constitué une Association d'Education puissante, près de laquelle ils ont fait surgir les oeuvres et les sociétés filiales qu'exigeaient leurs besoins. Autour de ce centre l'action rayonne et se développe.

Les fondateurs de l'Association ont du reste commencé par instituer une coutume qui témoignait éloquemment de leur sens pratique, de leur volonté d'aboutir.

Chaque année, les paroisses françaises du Manitoba sont visitées maison par maison. A chaque père de famille de langue française, on demande son offrande pour la défense nationale, pour la défense de l'école spécialement. Et tous les ans, on peut lire dans la **Liberté** le tableau d'honneur des souscripteurs.

On aperçoit tout de suite l'effet double et si bienfaisant de la campagne:

D'une part l'Association dispose d'un budget qui lui permet d'assurer des services permanents, de prendre des initiatives, etc.;

De l'autre, cette quête annuelle rappelle énergiquement à tous les pères de famille de langue française que la lutte n'a point cessé, qu'elle exige toujours des efforts et des sacrifices.

Quand, dans cette province où nous pouvons librement nous développer, saurons-nous instituer au bénéfice des minorités souffrantes une souscription générale et permanente? Une si minime fraction de ce que nous gaspillons sans y songer ferait tant de bien au delà de nos frontières.

• • •

Entre toutes les initiatives de l'Association d'Education du Manitoba, l'une des plus intéressantes, des plus instructives, est sûrement le concours de français.

Le programme scolaire officiel ne tient, sauf, croyons-nous, dans les toutes dernières classes, aucun compte du français. Il fallait suppléer à cette lacune, et c'est pourquoi le concours fut institué.

Grâce au concours, les élèves ont un objectif précis, un vif stimulant. Tous n'enlèvent point les récompenses, qui sont nombreuses cependant et d'importance, mais tous travaillent et l'étude du français tient dans leur pensée une large place.

Pour mesurer le succès du concours, il suffira de donner quelques chiffres. La population française du Manitoba, d'après le recensement de 1921, est d'un peu plus de 40,000. Or, 1,430 élèves, répartis en 88 écoles ou pensionnat, ont pris part au concours de mai. Les résultats tiennent, dans la **Liberté**, deux pleines pages.

Et qui pourrait se défendre de quelque émotion en lisant la simple note qui précède la longue théorie des institutions concurrentes et des lauréats: "Tableau d'honneur — Ont bien mérité de la cause catholique et canadienne-française, en présentant leurs élèves au concours de l'Association..."

Au reste, deux ou trois petits faits, que signale même numéro de la **Liberté**, démontrent éloquemment que cette étude du français ne gêne point les élèves pour le reste du programme.

"L'on a publié dans les journaux du 7 courant, dit notre confrère de Winnipeg, le résultat des examens provinciaux, grades IX et X.

"Au neuvième grade, la seconde de toute la province est une Canadienne française, Mlle Irène Catellier, de Saint-Pierre-Jolys, et sur un total de seize passés avec très grande distinction, l'on relève quatre noms canadiens-français.

"Au dixième grade, Mlle Florence Schimnowski, Canadienne française par sa mère, élève de l'Académie Saint-Joseph, arrive première de toute la province avec un total de 507 points, étant la seule à dépasser 500. Sur un total de 84 élèves passés avec très grande distinction dans le même grade, l'on en trouve plus de 20 qui sont de nos écoles.

"Nous n'avons pas ici les résultats des grades supérieurs, mais si quelqu'un avait la fantaisie intéressante de vouloir faire ce même calcul, nous sommes certain qu'il arriverait à des proportions à peu près identiques. Il n'échappera à personne que nos élèves sont bien loin d'être numériquement le quart de tous ceux qui se présentent, et pourtant aux grades IX et X ils ont remporté le quart des honneurs.

"Après tout, pour des porteurs d'eau..."

Il s'agit, notez-le bien, des examens du département de l'Instruction publique de la province, et l'on comprend que le directeur de la Liberté, M. Donatien Frémont, écrive avec fierté: "Les remarquables succès qu'y ont remportés nos petits Canadiens français prouvent une fois de plus que nos écoles peuvent se conformer au programme de français de l'Association d'Education sans nuire à l'avancement de leurs élèves dans l'étude de l'anglais et des autres matières du programme officiel."

• • •

Il faut admirer de pareils efforts, il faut, dans la mesure du possible, y collaborer, mais quel régime que celui où les fils des pionniers de ce pays sont contraints, pour assurer à leurs enfants la connaissance convenable de leur langue, d'instituer de pareils concours, de prodiguer le travail et l'argent, après avoir acquitté les impôts de tous les citoyens! Et quelle est, en dehors de la province de Québec, la province qui pourrait se vanter d'assurer à la minorité un régime de saine liberté?

On discute de ce temps-ci, dans maints journaux, de la meilleure façon de célébrer le soixantième anniversaire de la Confédération. Les uns parlent de manifestations grandioses, les autres plaident que, dans les circonstances, les grosses dépenses ne seraient pas de saison.

Une bonne façon de célébrer le soixantième anniversaire de la Confédération, ce serait d'instituer dans toutes les provinces un régime scolaire qui assure à la minorité française, dont les pères furent les co-signataires du pacte fédéral, son libre développement intellectuel.

Ce serait revenir à la pensée de justice qui fut à la base de ce pacte; ce serait travailler au maintien de la Confédération elle-même.

N'est-ce point là, au fond, la thèse que M. Bourassa vient, dans leur propre langue, en l'appuyant de considérations précises, de présenter à dix ou quinze auditoires de langue anglaise?

L'accueil qu'il a reçu prouve que, pourvu qu'on y mette du courage et du tact, ces salutaires vérités peuvent être entendues de tous.

Omer HEROUX.

(Le Devoir)

MOISSONNEURS A LA MOISSON

La dernière excursion de moissonneurs est arrivée lundi; quelques autres unités viendront aujourd'hui. Tous sont placés et ont trouvé de l'emploi.

Il est excessivement difficile, cependant, dans de telles circonstances, de répondre à chacun et de lui trouver exactement ce qu'il voudrait, et cela des deux côtés.

Des demandes réitérées arrivent à la dernière minute, pour 20, pour 15, 10 hommes, etc. Naturellement on ne pouvait faire ces demandes plus tôt, vu que l'on n'en avait pas encore besoin. Heureusement qu'une excursion amenait environ 200 moissonneurs dans un seul train.

De sorte que les vides seront comblés. La récolte se fera rapidement et en temps et saison voulus. La température est idéale. Pas un nuage à l'horizon. Une légère brise dissipe la rosée vespérale pour ne pas retarder les moissonneurs le matin, soit pour le coupage, soit pour le battage en quintaux ou en gerbes sur le champ...

Au prochain numéro

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la publication d'une réponse de l'Union Nationale Métisse au R. P. Morice.

Il y a moins de touristes américains en Europe

Le Nouveau Monde néglige l'Ancien. Une dépêche de New-York révèle que le nombre des Américains qui se rendent cette année en Europe pour y passer leurs vacances est inférieur à celui qu'on a enregistré l'été dernier.

Non seulement la quantité des touristes s'est abaissée, mais leur qualité, si l'on peut dire, a diminué.

Quarante mille d'entre eux, en effet, ont fait la traversée en troisième classe.

CULTURE INTELLECTUELLE FEMININE

Quelques remarques sur un de mes derniers articles où je me prononçais fortement en faveur d'une solide culture intellectuelle féminine, me suggèrent de préciser davantage ma pensée.

On m'a dit avoir rencontré de jeunes bachelières qui laissaient voir un peu ridiculement une fierté vaniteuse de leur petit bagage scientifique et littéraire. C'est fort possible: les jeunes étudiantes n'ont pas encore l'habitude des examens, elles y attachent une grande importance, mais elles se familiariseront bientôt avec les programmes nouveaux et elles ne concevront pas plus d'orgueil de leurs succès que n'en ont les jeunes gens qui deviennent bacheliers.

Leur vanité sur ce point est passagère, elle est d'ailleurs moins blâmable et moins dangereuse que la vanité qui se manifeste par des extravagances dans l'habillement.

Certains hommes s'objectent surtout à l'étude du latin par les petites filles, et ils tournent en ridicule et ceux qui ont mis le latin au programme, et celles qui l'étudient. Je me demande pourquoi?

Le latin est utile, quand ce ne serait que pour mieux comprendre et écrire le français et pour pouvoir suivre avec plus d'intérêt les offices religieux. Qu'y a-t-il de si extravagant à ce qu'une petite fille sache un peu de latin comme ses frères? Songe-t-on à leur interdire l'étude de l'anglais et de l'italien?

On ne le répétera jamais trop: la jeune fille dont l'esprit s'occupe sérieusement et qui a pris goût à l'étude est moins accessible aux tentations de frivolité et de sentimentalité qui la guettent dès l'âge de quinze ans que l'ignorante que le seul plaisir attire.

Une femme peut être instruite et son esprit s'ouvrir aux lumières supérieures, sans qu'elle soit pour cela une pédante ou un bas bleu, deux noms qui impliquent la vanité et la suffisance dont une femme vraiment distinguée est toujours exempte.

Une femme instruite comprend mieux, juge plus sûrement qu'une qui ne l'est pas, car le coeur ne suffit pas pour voir clair. Dans l'éducation des enfants, une mère cultivée réussit mieux à les intéresser, à former leur esprit, à les aider dans leurs études. Quand ils vieilliront, elle conservera sur eux plus d'autorité et d'influence s'ils peuvent admirer ses qualités intellectuelles autant que ses vertus morales.

Avec son mari une femme instruite est la compagne idéale et de bon conseil, elle lui est une aide puissante.

Dans le monde il est incontestable que les femmes ont une influence immense, bonne ou mauvaise. On a pu dire que "si les hommes font les lois, les femmes font les moeurs". N'y a-t-il pas alors un intérêt grave à ce que les moeurs soient faites, non seulement par les plus morales, mais aussi par les plus intelligentes et les plus intellectuelles?

Il y a trop de femmes légères qui n'exercent leur influence qu'en matière frivole, elles n'ont d'autre souci que de faire et de défaire les modes: il en faudrait un grand nombre qui soient préparées à former et à réformer les moeurs. Mais pour exercer ce pouvoir, la bonne volonté ne suffit pas: il y faut le prestige d'un esprit ouvert, large, renseigné et sûr.

Le véritable rôle de la femme, c'est d'être la conscience de la famille et de la société: quelle forte éducation religieuse et morale cela suppose!

Très peu d'hommes sont disposés à admettre qu'une femme cultivée sache également s'occuper de sa maison, de ses enfants, du confort de son mari. Ils ont tort. Les habitudes mondaines sont plus à redouter pour la sécurité de la vie familiale que les habitudes intellectuelles!

Je pense que ce sont les mots qui font peur à ceux qui, en fait d'instruction, veulent nous réduire à la portion congrue.

Les programmes d'études sont ornés de mots un peu prétentieux: les notions de morale, de logique, de psychologie sont appelées de la philosophie; le calcul se dénomme mathématiques, et les censeurs froncent les sourcils et crient à l'absurdité!

N'ayez donc pas peur! Il n'y a pas deux femmes sur cent qui mordent aux mathématiques, et si par quelque bonne méthode nommée comme l'on voudra on enseigne aux jeunes filles à penser, à observer, à réfléchir, à raisonner et à tirer des conclusions justes, on aura rendu un fier service à l'humanité et les hommes seront les premiers à en bénéficier.

FADETTE.

Elle offre son sang pour réparer

Une jeune fille mexicaine, la senorita Gretta Lopez, vient de se rendre en Belgique dans le seul but d'offrir son sang pour sauver la vie de l'ex-impératrice Charlotte du Mexique.

La senorita Lopez est la petite-fille d'un des chefs responsables du meurtre de l'empereur Maximilien, fusillé le 19 juin 1867.

Ayant entendu dire que la transfusion du sang pouvait prolonger la vie de l'ex-impératrice actuellement âgée de quatre-vingt-cinq ans, la petite-fille du bourreau décida de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour réparer le tort commis par son grand-père.

On lui avait raconté que l'ex-impératrice atteinte de folie croyait son mari vivant et attendait son retour. Ce fait impressionna la jeune Mexicaine, qui écrivit au gouvernement belge, sous la protection duquel se trouve l'impératrice, née princesse de Belgique. Elle reçut la réponse que, si elle voulait faire le voyage, les médecins accepteraient son offre après avoir examiné son sang.

TIRAGE BIENTOT

Grande râfle de Don-Bosco

M. l'abbé G. Philippon fait savoir que cette râfle des plus extraordinaires, commencée il y a un an, se terminera sous peu par le tirage des cinq prix promis.

Nombre de personnes ont reçu des billets de râfle par la poste. Si elles veulent avoir la chance de gagner des prix, elles doivent payer aussitôt ces billets et en retourner les talons signés et adressés lisiblement. On peut se procurer de nouveaux billets de râfle à l'adresse suivante:

L'abbé G. PHILIPPON, directeur,
Refuge Don-Bosco,
Casier 134, Québec.

Page Féminine

Parents maladroits

Il faut que vos enfants vivent vraiment de la vie de famille, qu'ils reçoivent directement de vous, leurs parents, des leçons et des exemples édifiants. Les familles modèles sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le pense, et vous êtes de celles-là; mais, hélas! elles sont nombreuses aussi les familles où l'on oublie d'écarter des yeux et des oreilles de l'enfant tout ce qu'il est dangereux de lui laisser voir et entendre!

Etes-vous de ces mamans maladroites (j'allais dire inintelligentes) qui répètent à chaque instant que leurs enfants sont "mignons, ravissants, adorables..."? Je vous en prie, pour vous et pour eux, mettez un frein à ce défilé d'adjectifs! Avouez-vous tout bas que vos chéris sont délicieux, mais ne le leur dites jamais: n'éveillez point leur vanité et ne troublez pas leurs petits cerveaux par des flatteries déplacées. Ne développez pas, non plus, leur désir de plaire, mais cela dépend beaucoup de votre conduite. Comment votre fillette ne deviendrait-elle pas coquette, si, vingt fois par jour, elle vous surprend devant une glace, mettant fard et poudre sur votre minois (quelle horreur!) ou si elle entend constamment parler de chiffons et de toilettes? Comment votre garçonnet ne deviendrait-il pas un fat, s'il voit son père préoccupé, avant de sortir, du pli de son pantalon, ou du négligé du mouchoir-pochette?

Maladresse aussi, que de louer leur esprit, leur mémoire. Bravo, chères mamans, si vos enfants ont la repartie vive, s'ils cherchent à s'instruire, mais n'ayez pas l'imprudence de vanter, sans besoin, les qualités qu'ils montrent. L'enfant est, par définition, un être délicieux, à la condition que vous, les mères, n'en fassiez ni un dieu, ni un tyran, par des compliments que vous feriez mieux de taire, dans leur intérêt.

Ne croyez pas à la légende qui prétend que l'enfant ne comprend pas et, qu'impunément, on peut parler de tout devant lui. Quelle erreur! Tout en jouant près de vous, un mot de votre conversation peut le toucher, mettre son attention en éveil et il écoutera. Il comprendra incomplètement, je vous l'accorde, le sens de toutes vos paroles, et il les interprètera d'après sa propre compréhension; c'est là qu'est l'écueil. Sans vous en douter, jeunes amies, vous faussez ainsi l'intelligence de votre tout petit, et sans le vouloir, vous semez dans sa petite âme les germes des plus vilains défauts. Evitez donc l'habitude imprudente de penser et de parler tout haut, sans le moindre souci des oreilles qui vous entendent: propos graves et propos légers, chroniques joyeuses et chroniques moroses, dont vos amis et vos ennemis font ordinairement tous les frais. Ne devisez pas ainsi sur tout et sur tous devant vos enfants qui enregistrent toutes vos paroles.

Vous ne sauriez croire à quel point vous êtes insouciantes, jeunes mamans!

UNE MERE.

COMMENT DORMIR

Vous êtes-vous jamais demandé quelle position vous prenez habituellement lorsque vous dormez?

Reposez-vous sur le côté droit, ou sur le côté gauche, ou sur le dos? Vous couchez-vous de telle façon encore que vous avez le visage tourné tout contre l'oreiller? En fait, il est probable qu'en dormant vous adoptez toutes ces dispositions et vous le faites, inconsciemment, afin de vous procurer tous les avantages du sommeil: le repos, le relâchement des muscles et le sommeil lui-même.

Le sommeil, en somme, ce n'est que la suspension de toutes les activités de votre organisme qui se trouvent nent indépendamment de votre volonté, par opposition à celles qui fonctionnent indépendemment de votre volonté.

En effet, en vous reposant et même en dormant il est une foule de fonctions qui continuent à opérer chez vous: fonctions de vos poumons, de votre coeur, de votre peau, de vos reins, de votre peau.

Ces organes, dis-je, fonctionnent même lorsque vous dormez. Cependant la posture que vous prenez en dormant peut faciliter ou entraver le bon fonctionnement de ces organes. Plus le fonctionnement se fera facilement, sans entrave, plus le sommeil sera utile et réparateur.

Si vous dormez sur le côté droit par exemple, votre coeur est plus libre, plus dégagé que si vous dormiez sur le côté gauche. Votre coeur poura mieux faire son travail qui est de pomper le sang à tout l'organisme. Enfin si vous dormez sur le dos, le coeur ne sera gêné ni par le poids des côtés ni par le poids des bras.

Votre poitrine se contractera et s'étendra avec plus de liberté si elle n'a pas à porter vos bras.

Le sang circule plus librement dans un bras simplement allongé le long du corps que dans un bras dont on se sert pour en faire un oreiller. Il en est de même des jambes qui devraient reposer l'une à côté de l'autre et non l'une par dessus l'autre.

En un mot vous ne pouvez reposer parfaitement tant qu'il y a chez vous un muscle, fut-ce un muscle de votre petit doigt, qui n'est pas relaché. En vous couchant donc, que votre premier soin soit de vous étendre le plus confortablement possible. Voyez à ce que toutes les parties de votre corps reposent, et ne soient soumises à aucun effort.

La meilleure posture à prendre pour dormir c'est de se coucher sur le dos. C'est une habitude, si vous ne l'avez pas, qu'il est facile d'acquérir en quelques nuits.

Mais, en vous couchant sur le dos, n'oubliez pas de tenir la bouche fermée, et ne ronflez pas!

L'accueil au mari

Quand vous rentrez à la maison, las du labeur ou fier d'avoir réussi une bonne affaire, dites-moi, Monsieur, quel accueil souhaitez-vous?

Je me suis livré avec discrétion, dans mon entourage, à cette petite enquête. Les réponses des époux m'ont paru emplies d'exigences et de désenchantement.

Mon maître et seigneur, interrogé, m'a béatement répondu:

— Je désiré être accueilli par le fumet d'un bon potage!

Matérialiste, va! Comme si on ne vivait que de bonne soupe! J'ai dû trop gâter ce mari-là.

Mon voisin de droite, qui passe ses journées à la Bourse, m'a riposté:

— Par le silence le plus absolu!

C'est gai pour Madame, ça!

Mon voisin de gauche, qui est fonctionnaire, m'a répliqué avec un large sourire:

— Ce qui me plait en rentrant, c'est de retrouver mes pantoufles!

J'ai retenu une épithète un peu vive à l'égard de ce mari en pantoufles, et j'ai jeté un regard de compassion à sa femme...

Enfin, je suis tombée sur un marié de trois mois. J'ai pensé, celui-là va me crier: "Je suis heureux d'être reçu par le tendre sourire et le baiser d'amour de ma chère petite femme..."

Pas du tout. Il m'a dit simplement:

— Chaque fois que je rentre dans mon ménage, je pense que j'en ai fini avec les embêtements de la vie de garçon!

En somme, ce que les hommes aiment à retrouver avec la maison, c'est leurs "aises".

J'avisai, un peu triste, le mari de ma femme de ménage:

— Comment désirez-vous être accueilli au retour, brave travailleur?

Il hocha la tête:

— Par de bonnes paroles... parce que moi, voyez-vous, dans la vie, je n'ai pas de chance... Je suis tous les jours "attrapé" par mon patron.

Blanche VOGT.

Coutume néfaste

S'il est une coutume néfaste entre toutes, invétérée cependant et universellement répandue, c'est celle qui consiste à bercer les tout petits pour les faire s'endormir, à les secouer pour les faire se taire.

Il suffit d'y réfléchir pour reconnaître combien déplorable est cette habitude que condamnent les prescriptions alimentaires de l'hygiène infantile, les simples notions de la puériculture.

Où a-t-on vu que dans le règne animal, les femelles procèdent de la sorte vis-à-vis de leur progéniture?

Le cri chez l'enfant, c'est la manifestation d'un besoin; c'est l'indice d'une souffrance de l'organisme.

On doit s'évertuer à apaiser l'un, à calmer l'autre: dans tous les cas, à rechercher la cause et à y remédier.

Et pour endormir l'enfantelet, qu'on se contente de lui chantonner quelque complainte, dont la monotonie berceuse aura tôt fait, à elle seule, d'amener le calme et l'assoupissement dans l'apaisement.

Les hommes supérieurs sont tous "les fils de leur mère". Ils en reproduisent l'empreinte morale aussi bien que leurs traits. — Michelet.

CELLE QUI PLAIT

La femme qui plait est cette charmante personne, douce et aimable, enjouée qu'il fait bon chérir, choyer et gâter même un peu, en retour de toutes les joies qu'elle nous apporte. Je ne sais trop comment décrire cette petite femme-là!

Est-elle belle? Pas nécessairement.

Jolie au moins? Oui, plutôt jolie que belle.

Aimable? Enjouée? C'est l'essentiel.

Intelligente? C'est indispensable.

Instruite? Hum! oui, certes, il lui faut un peu d'instruction.

Ponctuelle? Comme un militaire.

Sérieuse? Pas trop; à certaines heures, oui.

Frivole? Pas trop encore; un tant soit peu.

Une nature artistique et de goûts littéraires? Oui, sans exagération, cependant.

Somme toute, une femme sensée, pieuse, pleine de tact, fine, intelligente, cuisinière savante, sans tambour ni trompette; infirmière habile et dévouée si quelqu'un de ses chers tombe malade; amie et compagne de ses enfants; conseillère dans les moments d'inquiétude; courageuse dans les dangers qui peuvent nous menacer et prête à combattre à nos côtés; encourageante dans les moments de défaillance.

Il n'y a aucune crainte de s'engager à être amoureux de ces femmes-là, quel que soit notre âge, serais-ce même à 60 ans. Une pareille femme ne vieillit pas et, à ses côtés, vous ne vieillissez pas.

Pétain et la mère du soldat

On raconte, à Toulouse, cette anecdote:

Comme le maréchal Pétain se disposait à prendre place dans l'avion qui devait l'emporter au Maroc, une vieille paysanne de Castelnaudary — qui avait fait spécialement le voyage pour lui parler — s'approcha timidement.

— Monsieur le maréchal, dit-elle, mon petit est sergent du côté de Taza et je tremble pour lui parce qu'il est si imprudent! Est-ce que vous ne voudriez pas le voir en passant, et lui laver la tête, de la part de sa maman?

Le maréchal promit de s'occuper du petit. Alors, la paysanne lui tendit un gros panier.

— Puisque vous êtes si gentil, M. le maréchal, risqua-t-elle, voici quelques provisions que je lui envoie. Après lui avoir lavé la tête, vous les lui remettrez...

Et le maréchal fit placer le panier à bord de l'avion.

CONSEILS DE MERE-GRAND

PETITE — Ne vous inquiétez pas au sujet de cette affaire, car peut-être cet orage que vous craignez ne passera pas sur votre tête.

MINA — Ecrivez, écrivez beaucoup — votre imagination est fertile. Pourquoi ne pas l'utiliser à faire du bien? Vous êtes trop craintive et avez trop peur des "Qu'en dira-t-on." Prenez donc pour devise: "Fais bien, laisse dire."

BERNARD — Quelle gentille petite femme vous avez, mais vous avouez qu'elle a le défaut de parler un peu trop. Ne pensez-vous pas que, vu que vous êtes son aîné de plusieurs années, vous pourriez lui donner, de temps en temps, un petit conseil ouaté de beaucoup de douceur ou de gaieté?

JOS — Vous aimez la musique et vous trouvez le temps de consacrer chaque jour, quelques minutes à l'étude de morceaux classiques, malgré vos longues heures de bureau. Continuez, plus tard vous serez quelqu'un.

JEUNE MERE — Vous me parlez de vos rêves à propos de l'éducation de vos fillettes. Ne pensez-vous pas qu'avant tous ces projets, vous devriez penser à leur culture physique, car vous m'avez dit dans une précédente lettre qu'elles étaient toutes deux très frêles. Je vous citerai seulement ces lignes écrites en 1850 par un membre de l'Institut de France. "Que les parents réfléchissent un instant sur ce point capital de l'éducation; ils comprendront qu'ils doivent donner à leurs enfants, non seulement les connaissances scientifiques, des principes moraux solides, mais doivent encore leur assurer un corps sain, vigoureux et bien portant."

LOUISIANA — (1) Vous pouvez répondre simplement merci, à une personne qui serait heureuse de faire votre connaissance, ou bien: je suis aussi très heureuse de vous connaître. (2) Certainement, vous devez remettre la tarte au four pour cuire les blancs d'oeufs. Mais ne la laissez pas trop longtemps, juste quelques secondes pour dorer. Ces sortes de tartes ne se réchauffent pas.

MERE-GRAND.

L'EVANGILE

Quatorzième dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., VI, 24-33)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Personne ne peut servir deux maîtres: car s'il aime l'un, il haïra l'autre; et s'il respecte l'un, il méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. C'est pourquoi je vous dis: Ne vous inquiétez ni de la nourriture nécessaire à la vie, ni des vêtements qui doivent couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Considérez les oiseaux du ciel: ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans des greniers; cependant votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus que les oiseaux du ciel? Et qui d'entre vous peut, avec tous ses soins, ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée? Et pour le vêtement, de quoi vous inquiétez-vous? Voyez les lis des champs comme ils croissent; ils ne travaillent point, ils ne filent point; cependant je vous déclare que Salomon lui-même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir ainsi une herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qu'on jettera demain dans le feu, comment pourrait-il vous oublier, hommes de peu de foi? Soyez donc sans inquiétude, et ne dites point: Que mangerons-nous? que boirons-nous? ou de quoi nous vêtirons-nous? Ce sont là les soins qui occupent les païens; mais pour vous, mon Père connait tous vos besoins. Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

Calendrier de la semaine

Jeudi 3 septembre — Ste Séraphie.
Vendredi 4 — Ste Rosalie.
Samedi 5 — S. Laurent.
Dimanche 6 — Quatorzième après la Pentecôte. S. Zacharie.
Lundi 7 — Ste Reine, S. Cloud.
Mardi 8 — Nativité de la Ste Vierge.
Mercredi 9 — S. Pierre Claver.

L'instruction pour les femmes c'est le luxe; le nécessaire c'est la grâce, la gentillesse, la séduction; les femmes sont un ornement dans la vie, et la loi de tout ornement est de paraître fin, léger, délicat et coquet; ce qui ne l'empêche pas d'être en cuivre ou en pierre, en or ou en marbre. — Mme de Girardin.

PATRON DE BRODERIE

De la "LIBERTE"



DEUX MODELES DE FAUX-DRAPS

Patron au carbone, chacun, 23 sous. Perforés, 50 sous.
Motif pour le coin, carbone, 15 sous; perforé, 25 sous.
Etampage, 90 sous. Avec coin, $1.10. Sans feston, 50 sous. Le prix de draps tout étampés varie suivant les dimensions.
Grande feuille de papier carbone, bleu ou blanc, 15 sous.
Petite feuille de papier carbone, bleu, blanc, rouge ou noir, 8 sous la feuille, 2 pour 15 sous.

Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 35 sous.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

LE GENERAL DE CASTELNAU

La "Revue des Jeunes" esquisse le portrait du général de Castelnau, le grand soldat et le chef de la Fédération nationale catholique autour duquel se rangent les vrais catholiques de France.

Entre les Invalides et l'Ecole militaire, dans un quartier tout retentissant de noms guerriers — l'Alma, le Champ de Mars, La Motte-Picquet, La Bourdonnais — des drapeaux aux franges d'or vous accueillent dès le seuil. De grandes baies vitrées, lumineuses. Aux murs, quelques portraits de soldats: Xavier de Castelnau, tombé à la tête de ses chasseurs; Gérald de Castelnau, tombé sur la Marne; Hugues de Castelnau, tué en commandant une batterie de 58. Trois visages; trois compagnons dans la guerre d'hier; trois intercesseurs dans les luttes d'aujourd'hui.

Je ne sais qui a comparé le général de Castelnau, dans sa stature solide et ramassée, à un chêne vigoureux. Nous songerions plutôt à l'un de ces oliviers du Midi qui s'accrochent au sol de toute la volonté de leurs racines, qui résistent au mistral de toute la force de leur tronc trapu, et qui laissent chanter une lumière bienveillante dans leur feuillage gris. Mais nous aimons mieux nous rappeler, devant ce visage militaire, devant ce regard clair et direct, certains profils d'officiers du Second Empire. Nous pensons, par exemple, au maréchal de MacMahon... Maréchal... ce titre s'arrête juste à temps sur nos lèvres; mais l'"organisateur de la victoire", le vainqueur du Grand-Couronné, dans sa modestie souriante (A quoi songeait donc Lamartine, le jour où il écrivait à propos de Thiers: "La modestie est une vertu du Nord"?) et aussi dans sa bonhomie malicieuse, préfère assurément aux titres étincelants le simple nom de soldat, qu'il partage avec les paysans de chez lui.

Il est l'un d'eux, il le sait: "Je me sens profondément le petit-fils de ces gentilshommes de campagne qui n'avaient pas de rubans pour aller à la cour." Le vicomte de Curières de Castelnau garde l'allure simple et ferme de Saint-Affrique, pays rude, mais arrosé par la Sorgue, bruissant de cigales, baigné de soleil; il en garde aussi l'accent, comme un écho de ces cigales ou un reflet de ce soleil. Il se plaît à interroger, sur les événements et les hommes, les gens de sa cité natale. Il déteste les idées vagues et les formules sonores, sachant que les paysans de son Languedoc en riraient. Il aime leurs clairs jugements, leurs franches boutades qui mettent à nu, d'un seul coup, les utopies et les sottises. Il leur emprunte leurs expressions colorées: "Un tel? Le pauvre homme! Pour peindre cet air dérouté, ce désarroi qui n'est jamais au fait, qu'un rien désoriente, égare, ahurit, les paysans de mon pays ont un bien joli mot. Ils disent: C'est un "tombé du nid". Et le général, en riant, traduit la plaisante définition dans le parler de son terroir.

Le général de Castelnau est tout le contraire d'un "tombé du nid". Il est demeuré fidèle à son nid, où il a trouvé son abri et sa force. Il est resté l'homme de sa terre, de sa race, de son poste: "Chacun à sa place, si modeste soit-elle, dit-il. Que chacun fasse son devoir sans se plaindre que les autres ne le fassent pas."

Ce "nid", cette famille de son esprit et de son coeur, c'est d'abord son foyer; c'est aussi l'armée de son pays. Elle est son cadre naturel; son caractère en a reçu une empreinte ineffaçable; sa vie s'y enferme, en une carrière longue et pleine. Jules Lemaître se divertissait un jour à traduire en images d'Epinal l'histoire du général de Galliffet. Ce jeu pourrait tenter un peintre du général de Castelnau: il lui suffirait d'ouvrir le précieux petit livre que M. Victor Giraud a consacré à ce chef, et d'en tirer, de page en page, les sujets de menues scènes, aimables ou émouvantes. Il crayonnerait, par exemple, dans une première image, le petit Edouard de Castelnau grandissant, vers 1860, au bord de la Sorgue ou dans le collège des Jésuites de sa ville natale; puis le jeune élève officier à Saint-Cyr, à la veille de la guerre de 1870, ou dans le fracas et le désordre de cette mobilisation dont il a fait une peinture attristée: "improvisée dans une atmosphère de désordre, de cohue avinée et braillarde. Les coeurs se serraient au spectacle de ces exaltations maladives, artificiellement entretenues"; puis l'officier de 19 ans, combattant sous Chanzy à l'armée de la Loire, avant d'aller prendre part aux opérations douloureuses contre la Commune; un peu plus loin, le capitaine de 24 ans, penché, sous la lampe, sur ses livres, suivant les marches victorieuses de Turenne ou plongé dans les "Mémoires" de Napoléon: petite gravure édifiante et touchante, comme les aiment les naïfs imagiers, et que l'on voudrait placer dans quelque bon livre d'écolier, auprès de Turenne enfant couché sur son canon ou de Bonaparte à Brienne. Voici encore de jolies scènes aux fraîches nuances: le capitaine, sorti de l'Ecole de guerre, fondant un foyer; ses 12 enfants grandissant côte à côte; le colonel de Castelnau au 37me d'infanterie — l'ancien régiment de Turenne; — le général de Castelnau à Sedan; le conférencier des Hautes Etudes militaires, enseignant sa doctrine aux jeunes officiers: "Le succès ne s'improvise pas, il se prépare...", et, dans la paix lourde d'une guerre prochaine, le maître pratiquant lui-même sa propre leçon, et préparant ce succès, qui est le salut de la France.

Et puis, voici encore, au bas de la feuille, d'autres scènes aux teintes plus dures, éclairées des lueurs de la guerre, sombres parfois, parfois lugubres; Castelnau au Grand-Couronné; Castelnau à Verdun; Castelnau à Salonique ou en Russie. Il faut, à une image d'épinal, quelques-uns de ces dialogues historiques, où des personnages célèbres se trouvent face à face: voici Castelnau et Constantin de Grèce, Castelnau et le tsar. Il y faut des couleurs crues, des feuilles vertes et de verts gazons: voici le cadre princier de Chantilly, où le général travaille aux plans sauveurs. Et concevrait-on, enfin, une de ces images sans une apothéose finale? Voici le général passant, à la tête de ses soldats, sous l'Arc de Triomphe.

Mais surtout, notre regard s'attacherait, dans cette biographie en couleurs, aux heures sublimes où l'homme se révèle tout entier: la grande heure de Verdun, où il aperçoit le désastre prochain, où il l'affronte et le jugule, en appelant, au poste essentiel, celui qui devait être le maréchal Pétain; voici l'heure tragique de la trouée de Charmes, où il lance son télégramme fameux: "En avant, partout, à fond!" Voici surtout l'heure solennelle et stoïque, où le chef, en pleine action, apprend le deuil le plus cruel. Ici, je ne voudrais pas que l'imagier d'Epinal mît une longue légende au-dessous de son dessin: deux mots y suffiraient, les deux mots dont l'histoire s'est déjà emparée: "Continuons, Messieurs."

Le général de Castelnau a continué. Il a continué jusqu'à la victoire; il a continué par delà la guerre. Il a compris que, dans la paix, une autre guerre commençait; il a continué à servir son "nid", sa patrie; et il s'est engagé, en même temps, au service de l'Eglise, qui est aussi son "nid". Pendant quatre ans, il a représenté l'Aveyron à la Chambre; maintenant, il représente, dans la France, les droits du religieux et les devoirs du chrétien avec la même vaillance prudente et active qu'aux jours des tranchées et des assauts. Il était partout, alors: à Chantilly et sur le front, à Verdun, en Orient, en Russie. Il est partout encore: aujourd'hui à Marseille, demain en Bretagne; au Nord, au Midi; partout où il y a une position à défendre, un bastion à conquérir; toujours avec le même cri: "En avant, partout, à fond!" toujours ennemi des offensives prématurées, toujours conseillant les patientes préparations: "Le succès ne s'improvise pas, il se prépare."

L'adversaire écume de rage et recourt, comme l'ennemi d'hier, aux armes honteuses, au crime lâche. Hélas! l'ennemi de naguère sentait mieux que celui d'aujourd'hui l'incomparable noblesse de son adversaire. Il lui rendait hommage avec franchise: "L'adversaire français vers lequel sont allées instinctivement nos sympathies à cause de son grand talent militaire et de sa chevalerie, c'est le général de Castelnau." Qui a dit cela? Von Kluck. Quand un chef a mérité de tels éloges, on comprend ceux qui sont fiers de combattre sous son drapeau, et qui murmurent à leur tour, devant leurs frères d'armes tombés sous les coups des assassins: "Continuons, Messieurs."

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 31 août 1925

Grains	Mardi 25 août	Merc. 26 août	Jeudi 27 août	Vendi 28 août	Samedi 29 août	Lundi 31 août
Blé No 1 Nord	1.64⅝	1.63⅜	1.66¼	1.62¼	1.55¼	1.54½
2 Nord	1.59⅝	1.58⅜	1.61¼	1.57¼	1.54¼	1.52½
3 Nord	1.55⅝	1.54⅜	1.57¼	1.53¾	1.49¼	1.48
Avoine 2 CW	.55¼	.54¾	.55	.54⅛	.53¾	.53
3 CW	.48¾	.48¼	.48	.48⅛	.47⅜	.47
Orge 3 CW	.77½	.76¼	.75⅞	.75⅛	.73¼	.72
4 CW	.74½	.73¼	.72⅞	.71⅝	.70¾	.69
Lin 1 NW	2.37½	2.33½	2.34¾	2.35	2.32	2.32½
2 CW	2.32½	2.28½	2.29¾	2.30	2.27	2.26½
Seigle 2 CW	.96	.92⅜	.92½	.91	.87⅛	.85⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.47⅝	1.45⅜	1.47½	1.45¾	1.43¼	1.41½
Avoine 2 CW	.52¼	.51¾	.51	.50⅛	.49⅞	.49
Orge 3 CW	.75½	.74¼	.73⅞	.73⅛	.72¼	.71
Lin 1 NW	2.32½	2.28⅜	2.29¾	2.30	2.27	2.28½
Seigle 2 CW	.96	.92⅜	.92½	.91	.87⅛	.85⅛
Options						
Blé Octobre	1.42⅝	1.40⅝	1.42¼	1.40¾	1.38¼	1.36½
Décembre	1.38½	1.36⅜	1.39	1.37¾	1.34⅞	1.33½
Mai	1.42½	1.41⅛	1.43⅝	1.41¾	1.39⅜	1.38⅛
Avoine Octobre	.47¼	.46¾	.47	.47⅛	.46⅜	.46
Décembre	.45¼	.44⅝	.44¾	.45	.43¾	.43⅜
Mai	.48⅜	.47¾	.48⅛	.48¼	.47⅛	.46⅞
Orge Octobre	.75½	.72¼	.72⅛	.72⅝	.71¾	.71
Décembre	.71	.69⅜	.70⅜	.70¾	.69½	.68⅞
Lin Octobre	2.32½	2.28½	2.29¾	2.30	2.27	2.28½
Décembre	2.26¼	2.23½	2.25	2.24¾	2.23½	2.24
Mai	2.34¼	2.31½	2.32½	2.32	2.30¾	2.31¼
Seigle Octobre	.97	.93⅜	.93½	.92	.88⅛	.86⅛
Décembre	.97¼	.93½	.93¾	.92¼	.90½	.87½
Mai	1.03	.99⅜	.99½	.98½	.96½	.93¼

LES SPORTS

Le lutteur manitobain Léo L'Heureux n'a pas été défait à Vancouver

Saint-Boniface, le 26 août 1925.

Monsieur le Rédacteur,

Revenu d'un voyage dans les provinces de l'Ouest, je ne pourrais certainement passer sous silence un incident qui ne manquera pas d'intéresser un grand nombre de vos lecteurs.

Nos quotidiens anglais publiaient récemment une courte dépêche télégraphique provenant de Vancouver. Cette dépêche annonçait la défaite de Léo L'Heureux, ex-champion lutteur amateur du Canada au poids lourd, par le terrible Polonais Stanislas Zbysco.

Etant un des spectateurs à l'Arena de Vancouver, lors de la joute en question, je puis dire que cette dépêche péchait au moins par omission et M. L'Heureux m'a prié de faire rectifier cette erreur auprès de ses amis du Manitoba par l'entremise de vos colonnes hospitalières.

Voici les faits en résumé: Billy Finlay, autrefois éditeur sportif du "Free Press", était nommé comme arbitre, mais pour une raison ou une autre, il se trouvait à New Westminster ce soir-là et ne fit son apparition qu'à la troisième reprise. Il fut remplacé par un nommé Taylor, dont les parties visuelles faisaient défaut, cette soirée-là du moins. La première chute fut adjugée à Zbysco après une prise fort douteuse tout près des câbles de l'arène. L'auditoire manifesta sa bruyante désapprobation et L'Heureux revint pour la deuxième prise avec un air déterminé qui augurait mal pour le Polonais bien graissé. Au bout de neuf minutes, Léo le lion, tel que tout Vancouver le nomme, avait son homme sur les épaules par une série de prises de bras qui semblaient faire souffrir beaucoup son adversaire.

Les deux lutteurs reviennent pour la prise décisive, Zbysco, l'air songeur, et L'Heureux, la figure épanouie d'un grand sourire et à l'allure confiante. Le vieux Zbysco n'avait pas songé en vain, et avec un bras devenu inutile, il lui fallait gagner par fourberie. L'Heureux ne perd pas de temps et s'empare du bras gauche du Polonais que celui-ci essayait de garder en arrière. Le bras déjà bien endolori ne pouvait résister longtemps à ce manège et alors Zbysco, de sa main libre, assène un coup de paume au menton de L'Heureux, lui faisant lâcher prise. Cela devenait de la boxe, mais l'arbitre n'en fit aucun cas. L'Heureux empoigna son homme trois fois pour recevoir chaque fois un coup de paume. Il revint à la charge une quatrième fois et appliqua une prise de bras agonisante à Zbysco. Ce dernier, encouragé par l'inaction coupable de l'arbitre, se décida et un dernier coup de paume terrible au menton envoya L'Heureux à la renverse sur le matelas. Ceci fait, arbitre et Zbysco décampent par dessous les cables, laissant L'Heureux sans connaissance dans l'arène. L'auditoire dégoûté se ruait vers le centre, et sans l'intervention de la police une vraie bagarre aurait eu lieu.

Les journaux du lendemain s'accordaient à donner le verdict à L'Heureux et disaient que seule la chute obtenue par ce dernier avait été réellement obtenue selon les règles.

Le promoteur Emile Klank a reconnu ce fait et a donné la chance à L'Heureux de rencontrer le champion actuel du monde, Stecher, le 9 septembre prochain. L'Heureux doit revenir au Manitoba après cette rencontre et j'ose prédire qu'il y reviendra champion du monde, car il s'est amélioré de cent pour cent.

Vous remerciant de votre amabilité, Monsieur le Rédacteur, je demeure,

Tout à vous,

A. BERTRAND.

Changements à l'Université d'Ottawa

Ottawa — A la suite de la clôture de la retraite annuelle des RR. PP. Oblats, prêchée à l'université d'Ottawa, par le R. P. Dalpé, O.M.I., les obédiences nouvelles ont été données.

Le nouveau préfet de discipline de l'université d'Ottawa est le R. P. Joseph Chartrand, avec les assistants suivants: pour la division des grands, les RR. PP. James Cadieux, Henri Saint-Denis et Eugène Royal; pour la division des petits, les RR. PP. Jos. Hébert et Antoine Brunet. Les autres nominations sont: préfet du cours commercial, le R. P. R. Legault; directeur des débats français, le R. P. Ernest Renaud; directeur des débats anglais, le R. P. Andrew Cary; directeur du cercle littéraire, le R. P. Alphonse Leclerc.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85	
Franc français	4.75	19.30
Franc belge	4.57	19.30
Franc suisse	19.50	19.30
Lire italienne	3.82	19.30
Drachme grecque	1.52	19.30
Couronne norvégienne	21.25	26.80
Couronne danoise	23.52	26.80
Couronne suédoise	27.01	26.80
Mark allemand	23.97	23.95
Peseta espagnole	14.46	19.30
Couronne hollandaise	40.11	40.20

LE MARCHE

25 AOUT 1925

Bouvillons—	
Excellents	$5.75—$6.50
Bons	$4.50—$5.50
Moyens	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.50—3.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.25—$4.75
Bons	$3.00—$4.00
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$3.50—$4.00
Bons	$2.50—$3.25
Boeufs—	
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.00—$3.50
Communs	$2.25—$2.75
Taureaux—	
De choix	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.25
Assez bonnes	$3.50—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.00—$3.25
Bonnes	$2.25—$2.75
Veaux—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.50—$3.75
Bonnes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserves	$1.50—$2.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$6.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$9.00—$11.00
Agneaux ordinaires	$7.00—$8.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc détal'état	$14.85—$14.85
Bacon de choix	$13.50—$13.50
Très gras	$12.50—$12.50
Lourds	$12.00—$12.00
Très lourds	$12.50—$12.75
Légers	$11.00—$12.00
Inférieurs	$9.50—$9.50
Truies No 1	$10.00—$10.00
Truies No 2	$9.00—$9.50

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .36½
No 2	$ .34½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .32
Premiers	$ .30
Seconds	$ .26
Fêlés	$ .20
Pommes de terre (nouvelles)—	
Le minot	$ .60
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.60
2 sacs de 49 livres	$5.65
4 sacs de 24 livres	$5.60
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.50
2 sacs de 49 livres	$5.55
4 sacs de 24 livres	$5.60
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.50
2 sacs de 49 livres	$5.55
4 sacs de 24 livres	$5.60
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.50
2 sacs de 49 livres	$5.55
4 sacs de 24 livres	$5.60
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.30
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$17.00
Mil. No 2	$15.00
"Red Top" No 1	$13.00
"Rep Top" No 2	$11.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

REGINA

Les prêtres du diocèse parlent tous avec enthousiasme de leur retraite dont les exercices ont eu lieu récemment au Collège Campion. Elle a été suivie par près d'une centaine de membres du clergé. Le prédicateur était le R. P. Bourque, S.J., du Collège de Saint-Boniface. S. G. Mgr Mathieu y a donné une série d'instructions pastorales des plus édifiantes.

• • •

Les prêtres ayant pris part à la retraite se sont cotisés pour offrir à Mgr Marois, P.D., vicaire général, une bourse d'or comme témoignage d'estime. Celui-ci a été administrateur du diocèse pendant le voyage "ad limina" de S. G. Mgr Mathieu et il a dû fournir pendant plusieurs mois une somme considérable de travail. La présentation a été faite, au nom du clergé, par M. l'abbé Lemieux, curé de Willow Bunch.

• • •

M. l'abbé Roméo Tremblay, de Coderre, est parti pour la maison des Pères Blancs à Québec, où il passera quelques jours avant de s'embarquer, avec dix autres jeunes Canadiens, pour la maison-mère en Tunisie. Il y fera son noviciat et sera ordonné prêtre; après quoi le jeune missionnaire sera envoyé dans le territoire de l'Ouganda, dans le vicariat apostolique de Mgr John Forbes, frère de Mgr Forbes, évêque de Joliette.

La congrégation des Pères Blancs a été fondée en 1868 par le cardinal Lavigerie pour travailler à l'évangélisation des indigènes d'Afrique.

M. Tremblay est le premier jeune catholique de la Saskatchewan à entrer chez les Pères Blancs. Il a fait ses études au Collège de Saint-Boniface, où il fera une brève visite dans son voyage à Québec.

PRINCE ALBERT

Les Révérendes Soeurs Eugène et Dorothée, de la communauté de l'Instruction de l'Enfant-Jésus, sont parties pour North Battleford où elles ouvrent un pensionnat de jeunes filles le 1er septembre.

• • •

Les RR. PP. Blanchin, O.M.I., d'Edmonton, et Gabillon, O.M.I., de Sacred Heart, Alberta, ont passé quelque temps à Prince-Albert.

• • •

Les religieuses de la Présentation prennent charge de l'école séparée qui s'ouvre le 1er septembre. Elles habiteront dans l'ancien presbytère, sur la 13me rue.

• • •

L'Académie de Sion rouvrira ses portes le 9 septembre. On y enseignera cette année le douzième grade et une attention toute spéciale sera apportée à l'étude du français.

• • •

Le R. P. Caron, O.M.I., préfet des études au Collège de Gravelbourg, a visité un certain nombre des paroisses du diocèse dans l'intérêt de son institution. Il a réussi à recruter plusieurs élèves.

• • •

L'église de Périgord a été détruite de fond en comble par un incendie qui s'est déclaré pendant la nuit. Rien n'a pu être sauvé, pas même les saintes espèces. C'est une grosse perte pour cette paroisse naissante. On va s'occuper de reconstruire immédiatement.

GRAVELBOURG

M. Lucien Provencher a été victime, le 21 août, d'un accident d'auto, à 14 milles de Gravelbourg, alors qu'en compagnie de M. Emmett-J. Collins, avocat de Moose Jaw, il était en route pour Régina et Winnipeg. Notre jeune compatriote a eu le bras gauche cassé. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

• • •

Mlle Jacqueline Gravel est à Ponteix, Sask., l'invitée de Mlle Marcotte, pour quelques semaines.

• • •

M. Gédéon Matte, de Cadillac, Sask., et sa soeur Mlle Blanche Matte sont partis pour Saskatoon, où ils séjourneront quelques semaines. Ils voyagent en auto.

• • •

M. J.-B. Crépeau, avocat, est à Régina pour affaires professionnelles.

• • •

Le R. P. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles franco-canadiennes et directeur des oeuvres sociales dans le diocèse de Régina, est actuellement en voyage dans les paroisses franco-canadiennes du sud de la province.

• • •

M. l'abbé Talbot Rousseau, professeur au Séminaire des Vocations Tardives de Saint-Victor de Tring, de Beauce, est en visite chez son frère, M. Albert Rousseau, gérant de la succursale locale de la Banque Canadienne Nationale.

• • •

M. l'abbé L. Leclaire, vicaire, a pris part à la retraite des prêtres du diocèse au Campion College.

• • •

Lundi matin, le 17 août, en l'église paroissiale, a été béni par M. l'abbé L. Leclaire, vicaire, le mariage de Mlle Alma Lizée, fille de M. et Mme Eusèbe Lizée, à M. Lionel Leblanc, de Meyronne, Sask. M. Eusèbe Lizée servait de témoin à sa fille, et M. Philippe Lizée au marié. Le garçon et la fille d'honneur étaient M. Valerand Lizée et Mlle Alma Gauthier. Miles Célia Matte, Irène Dupras, Alma Lizée, Léa Beaudry, Rachel Larochelle et Mme Jérome ont chanté des solis, et Mlle Valéda Lemoine touchait l'orgue. A l'issue de la cérémonie à l'église, un déjeuner-buffet fut servi à la résidence de M. et Mme. Eusèbe Lizée, et les mariés sont partis en auto pour Laflèche, Sask., d'où ils ont pris le train pour Régina, en voyage de noces.

STORTHOAKS

Le petit village de Storthoaks était en liesse à l'occasion du retour de Rome de notre dévoué curé, M. l'abbé A. Ferland. Les paroissiens s'étaient donné la main pour organiser un joli pique nique et fêter le retour de leur bon prêtre. M. le curé Nadeau, de la paroisse de Saint-Raphaël, et M. le curé Magnan, de la paroisse de Wauchope, étaient venus pour le saluer. M. le curé Bois, qui le remplaçait durant son absence, n'avait pu se rendre pour cause de maladie. Il y avait beaucoup de monde. Les recettes ont été de $160, profit net. Cette jolie bourse a été présentée à M. le curé qui a remercié en termes très émus, disant qu'il reconnaissait bien là le bon coeur de ses paroissiens. Il leur distribua à chacun un beau souvenir rapporté de Rome.

Il y eut un accident durant le pique-nique. Un jeune homme, M. Paul Pierret, s'est fait frapper par une balle sur la tête. Il s'est évanoui et a été durant plusieurs jours avec un gros mal de tête, sous les soins du médecin. Espérons que cet accident n'aura pas de suite fâcheuse.

• • •

A l'école du village de Shorthoaks nous avons une nouvelle institutrice, Mlle Rose Parent, de Dunrea, Man. Espérons qu'elle se plaira parmi nous.

• • •

Miles Houde et Guilbert sont aussi de retour pour commencer leurs classes.

• • •

M. Pierre Martin, de la province de Québec, est en visite chez son père M. Onidas Martin.

• • •

M. Edouard Côté, de Dunrea, est venu ici pour être commis au magasin de M. A. Séguin.

• • •

M. Onidas Martin a eu la douleur d'apprendre la triste nouvelle de la mort de sa fille, épouse de M. Georges Boutet, décédée aux Etats-Unis.

• • •

Plusieurs Canadiens de la province de Québec sont venus faire les moissons par ici. Les coupages sont presque tous finis; il y en a même qui ont commencé à battre.

Le concours de français dans la Saskatchewan

Le "Patriote de l'Ouest" publie les résultats du concours de français organisé sous les auspices de l'Association Catholique Franco-Canadienne. Le nombre des élèves ayant participé à ce premier concours est de 1,062. Ceux qui obtiennent les médailles dans les différents grades sont:

Grade XI — Etiennette Collin, Couvent de Gravelbourg.

Grade X — Yvonne Leray, Couvent de Prud'homme.

Grade IX — Jeanne Cuelenaere, Académie de Sion, Prince-Albert.

Grade VIII — Berthe Chicoyen, Ecole Saint Thomas, Storthoaks.

Grade VII — Marcelle Lafond, Académie de Sion, Prince-Albert.

Grade VI — Gabriel Mandin, Ecole Stobart, Duck Lake.

Grade V — Clémentine Johnson Ecole de Ferland.

Grade IV — Rita Bernard, Couvent de Gravelbourg.

Un renard court dans Pari

Paris — Un renard s'est échappé dans les rues de Paris, au moment où son propriétaire le conduisait au dehors. On a immédiatement organisé une chasse à l'animal qui s'est réfugié à l'Opéra. On n'a pu le retrouver dans le grand édifice. On croit qu'il s'est réfugié au Bois de Boulogne.

MANITOBA

ELIE

Mlle Lauréa Bernardin prend la direction de l'école Norway, Elie, et Mlle Clémence Aquin celle de Sainte-Anne-Nord. Bon succès à ces deux institutrices.

• • •

Le 26, Irène Trottier se dirigeait vers La Broquerie, où elle continue ses études chez les RR. SS. Grises. Notons en passant qu'Irène a passé son dixième grade avec honneur aux derniers examens. Nous lui souhaitons le même succès pour son onzième.

• • •

Gustave Dufresne doit aussi nous quitter sous peu pour le Collège de Saint-Boniface.

SOUTH JUNCTION

Le dimanche 23 août, M. l'abbé Bouvet chanta la grand'messe. A l'issue de la messe, sur un ton d'apôtre très persuasif, il donna le sermon du jour. Il nous parla de la charité, surtout envers le prochain. Ses paroles porteront leurs fruits, nous en sommes assurés, car nous sommes mieux pénétrés maintenant de cette grande vérité.

La chorale Sainte-Jeanne d'Arc, sous la direction de M. E. Prévost, s'acquitta avec honneur. Nous n'en sommes pas encore au chant grégorien, comme le pensent quelques-uns, mais encore au vieux plain chant. C'est un acheminement qui s'accentue de plus en plus en faveur du chant grégorien tel que recommandé par le Souverain Pontife. Par son dévouement, notre habile directeur contribue à propager la connaissance du plain chant et à le faire plus aimer des âmes catholiques. C'est une science à laquelle l'Eglise attache la plus grande importance et nous sommes de ceux qui croient qu'il n'y a guère d'art musical religieux possible en dehors de la tonalité austère du plain chant. Nous espérons que dans un avenir peu éloigné nous exécuterons le chant grégorien. Ce chant, exécuté comme il doit être, réserve aux esprits les plus exigeants, aux oreilles les plus difficiles, des jouissances esthétiques d'une profondeur et d'une délicatesse incomparable.

• • •

Notre école a ouvert ses portes le 26 août. Mlle S. Freedman, de La Broquerie, a la charge d'institutrice. Les vacances ont passé vite, disaient nos écoliers, malgré l'impatience que nous éprouvions dans l'attente d'un plaisir, c'est-à-dire l'ouverture des classes. Jamais les heures d'études n'ont paru si courtes. Pourquoi cela? La raison est bien simple: c'est que notre institutrice est parvenue à les convaincre d'une grande vérité: la bonne volonté rend le devoir facile et agréable.

Aussi nos élèves font preuve d'une grande application, ce qui augure bien pour le succès de l'année et témoigne en même temps d'une grande habileté de la part de notre institutrice. Quand on aime les enfants, lorsqu'on leur dévoue sa vie, il y a un charme tout particulier à s'initier à leurs pensées, à comparer leurs caractères et par dessus tout, s'assurer des bonnes dispositions de leur coeur.

• • •

Mlle B. Brisebois nous quittait ces jours derniers pour retourner au couvent de Saint-Norbert.

• • •

M. E. Paré, gérant au magasin Beaudry, est parti en voyage d'excursion pour quelque temps. Nous lui souhaitons bonne chance. Il est accompagné de M. "Bob" Anderson.

• • •

De passage à la Villa des Pins: M. et Mme D. Turgeon, de Saint-Boniface.

Décédé



F. ADELARD PAQUIN, de Saint-Boniface, qui vient de mourir à l'âge de 69 ans

SAINT-BONIFACE

Fête du travail

La Société Saint-Jean-Baptiste fêtera cette année la fête du travail. C'est une initiative heureuse qui mérite d'être secondée.

Il y aura, dimanche, grand'messe à la cathédrale. Monseigneur l'archevêque prononcera le sermon de circonstance.

Lundi, fête champêtre sur les terrains du collège. Les citoyens se feront un devoir de s'y rendre en foule et de manifester par leur présence leur adhésion à ce beau mouvement.

Nous croyons que c'est l'intention de la société de grouper les ouvriers en association filiale de la grande société nationale.

Qu'on se le dise: dimanche à la cathédrale et lundi sur les terrains du Collège, où il y aura courses et jeux de toutes sortes.

Feu M. Adélard Paquin

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Adélard Paquin, décédé mercredi dernier à l'hôpital de Saint-Boniface, après une longue maladie.

Le défunt était âgé de 69 ans et résidait au Manitoba depuis 35 ans. Il laisse son épouse et onze enfants: Frédéric, Mme Evelina Bibeau, Mme Maria Hince, Charles, Wilfrid, Albert, Alphonse, Pierre, Arthur, Joseph.

Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier en la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Boulet officiait, assisté du R. P. E. Primeau, S.J., et de M. l'abbé Brunet, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. F.-X. Lavoie, Hormisdas Béliveau, Arthur Cusson, Joseph Dubuc, Amable Toupin et Dominique Verville.

Dans le cortège on remarquait le maire Swain, l'échevin Gauvin, l'hon. Joseph Bernier, M. Arthur Fontaine, de Duluth.

L'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale.

Double deuil chez les Soeurs Grises

Les Révérendes Soeurs Foisy-Vinet et Deschambault, de la communauté des Soeurs Grises, sont décédées la semaine dernière à la Maison Provinciale. Les funérailles ont eu lieu en même temps lundi matin dans la chapelle de l'Hospice Taché.

Soeur Joséphine Deschambault était née à l'Ile à la Crosse le 5 février 1865, fille de Georges Deschambault et de Mary McKenzie. Le seigneur Louis Deschambault de Vaudreuil était son grand'père. Celui-ci fut page de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et ami du père de la reine Victoria. Le fils du Seigneur Louis Deschambault partit pour le Nord-Ouest, où il se maria à une indienne crise, laquelle est la mère de Soeur Deschambault qui fit profession à Saint-Boniface.

Dès ses jeunes années, ses parents la placèrent au pensionnat de Saint-Boniface, dirigé alors par les Soeurs de la Charité (Soeurs Grises). Ses études terminées, âgée de 16 ans, elle entra au noviciat de cette communauté et y fit profession en l'année 1883.

Jeune professe, elle enseigna à son "Alma Mater" jusqu'en janvier 1901. Son champ d'action fut surtout les écoles industrielles. Elle fut une des fondatrices de celle de Saint-Boniface. A l'école indienne de Kenora, elle consacra 16 années d'un dévouement inlassable, comme institutrice ou supérieure. Possédant la langue crise, combien de fois n'a-t-elle pas eu la douce consolation de pouvoir servir d'humble instrument au Père spirituel en faisant des catéchismes, enseignant les prières et préparant enfants et parents païens à recevoir le baptême et les autres sacrements. Puis, ajoutons: que de nombreuses conversions!

De même les missions de Lebret et de Saint-François Xavier bénéficièrent et de son zèle et de ses talents: musique, peinture, chant, travaux à l'aiguille, etc., etc.

Ces deux dernières années la virent, malgré une santé précaire, dépenser avec courage ses forces épuisées aux soins des chères petites orphelines de l'Hospice Taché. Plus souffrante depuis quelque temps, elle se rendait à l'infirmerie de la Maison Provinciale au mois d'avril. La maladie suivit son cours, malgré les bons soins qui lui furent prodigués.

Après avoir souffert avec résignation pendant quatre longs mois, elle salua enfin avec bonheur l'heure du divin appel, le 29 août, un samedi, jour consacré à la Très Sainte Vierge qu'elle avait tant aimée.

Qu'elle repose en paix!

• • •

Marie-Anastasie Vinet — Soeur Foisy — née à Moosup, Conn., Etats-Unis, le 20 août 1871, demeurait à Saint-Pierre-Jolys, Man. Fille de Elie Vinet et de Zoé Foisy, elle finit ses études au pensionnat de Saint-Boniface.

Entrée en religion le 25 août 1890, elle fit profession le 2 mai 1893. En 1895 elle partit pour l'Ile à la Crosse où elle demeura six ans; elle en revint pour cause de santé. Elle retourna à la Maison-Mère en février 1902 et revint à Saint-Boniface le 21 octobre 1905. La plus grande partie de sa vie religieuse se passa dans l'enseignement à Saint-François, Saint-Norbert, etc.

Les trois dernières années, elle exerça son dévouement à l'oeuvre des vieillards (Hospice Taché) et fut arrêtée par la maladie pour se rendre à l'infirmerie le 28 juillet dernier. Opérée à l'hôpital le 25 août, administrée le 27 dans l'après-midi, elle décéda le 28 août.

Chez la gent écolière

L'Académie Saint-Joseph et l'école Provencher sont ouvertes depuis hier. La population scolaire ne diminue pas et les inscriptions dans les deux institutions ont été très considérables.

La rentrée au Collège et à la Maison-Chapelle a lieu aujourd'hui.

• • •

La Rév. Soeur Luc d'Antioche succède à la Rév. Soeur Clémentine au poste de principale de l'Académie Saint-Joseph.

• • •

M. Lionel Rocan, élève du Collège, fils de feu M. Joseph Rocan, est décédé à Somerset.

A. C. J. C.

Le Comité Régional tiendra sa réunion régulière le dimanche 6, à 2 h. de l'après-midi, au Collège de Saint-Boniface.

Le Cercle La Vérendrye reprendra ses séances régulières le deuxième dimanche de septembre. Le comité compte sur la présence de tous les membres et invite tous les jeunes gens à s'enrôler sous l'étendard de l'A. C. J. C.

Chorale de Saint-Boniface

Tous les membres de la Chorale de Saint-Boniface sont priés de prendre note que les répétitions recommenceront le vendredi 4 courant, à 8 h. 30 du soir. Les anciens membres sont tous invités, et s'ils veulent bien faire un peu de zèle et nous amener des nouveaux membres, ceux-ci seront les bienvenus.

Vendredi prochain aura lieu en même temps l'assemblée annuelle.

PETITES NOTES

M. l'abbé Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste, est sérieusement malade à l'hôpital. M. l'abbé A. Sabourin, chancelier, dessert la paroisse.

• • •

M. Joseph Prince et sa famille, de Neepawa, étaient en visite chez M. A.-J. Doucet.

• • •

M. Charles-Henri Daoust est de retour de vacances d'un mois à Neche, N. D.

• • •

Mme Pierre Frossais et son fils M. André Frossais partaient ces jours derniers pour Montréal, où ils s'embarqueront pour un voyage de plusieurs mois en France et en Angleterre. Plusieurs amis s'étaient réunis à la gare pour leur souhaiter bon voyage.

• • •

Mme Gustave Carrier (Juliette Casgrain) de Prince-Albert, Sask., est en visite chez M. et Mme J.-E. Arpin.

• • •

Mlle G. Couture, rue Dumoulin, est partie pour Saskatoon, où elle passera ses vacances.

Convention des principaux des Ecoles Indiennes

Duck Lake, Sask. — Les 26 et 27 août a eu lieu à l'Ecole Indienne de Duck Lake la convention annuelle des principaux des écoles indiennes de l'Ouest.

En plus des directeurs des écoles du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie, et des provinciaux des Oblats en ces provinces, assistait aussi à cette convention le R. P. J. Guy, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa, chargé des affaires indiennes catholiques auprès du département indien à Ottawa.

Pour faire la classe aux Ruthènes et aux Chinois de Montréal

Montréal — La commission scolaire du district centre a permis aux Ruthènes de sa circonscription de faire venir de Vancouver deux religieuses pour faire la classe aux petits Ruthènes.

Les commissaires du district centre ont également accédé à la demande de M. l'abbé Wilfrid Caillé, aumônier des Chinois catholiques à Montréal, d'engager deux professeurs chinois qui feront la classe une demi-journée par semaine à leurs petits compatriotes.

Feuilleton de la "Liberté"

PRIS AU PIEGE

CLAUDE MONTORGE

Numéro 1

CHAPITRE PREMIER

Le filon

— Tu as bien réfléchi, c'est décidé, arrêté, tu ne veux pas épouser M. Bonnières?

Madeleine, le front barré d'un pli vertical et toute la trempe de sa volonté vibrant dans sa voix résolue, répondit avec fermeté:

— Jamais!

Mme de Lurieux pâlit; rétracta une crispation involontaire qui témoignait d'une tumultueuse tempête intérieure, mais aussi d'une force de domination sur soi-même peu commune et, subitement radoucie, hypocritement amicale, tenta encore quelques remontrances:

— Nous voulons ton bonheur, nous avons le devoir de te l'imposer, malgré ta résistance stupide et ton niais entêtement...

Retombant dans un travers qui la rendait insupportable, Mme de Lurieux rappela cruellement à sa nièce la grande pauvreté de ses parents, la mort lamentable de son père à l'hôpital, de sa mère dans une chambre froide, abandonnée et solitaire. Elle lui rappela mille détails navrants d'une existence pénible et précaire, qu'elle exagérait, sur lesquels elle brodait indéfiniment, qu'elle agrémentait d'épreuves humiliantes, qu'elle ornait de déchéances imaginaires, pour donner plus de relief aux bienfaits dont elle croyait avoir comblé Madeleine et elle ajouta, sur un ton comiquement douloureux:

— Fallait-il donc nous attendre à cette démonstration d'ingratitude! Cette désobéissance obstinée et farouche est-elle donc l'unique récompense de nos peines? Est-ce pour te voir te révolter contre nos intentions... contre notre volonté que nous t'avons recueillie à la mort de ma soeur, pour ne pas te laisser à l'assistance publique; que nous t'avons adoptée, considérée comme notre fille, élevée comme une princesse... Qu'est-ce donc qui te fait sourire?

— Le soin que vous avez pris chaque jour, mon oncle et toi, de me reprocher vos bienfaits ou de m'en faire sentir trop lourdement le poids.

— C'est ainsi que tu comprends la reconnaissance?

— J'avais treize ans quand ma mère m'a laissée; je promettais d'être jolie; vous avez entrevu qu'en m'attifant, en faisant de moi une poupée artificielle, vous auriez peut-être des chances de me marier à un homme fort riche et de récupérer tout d'un coup, par un mariage qui serait une bonne opération financière, les frais que je vous ai occasionnés, avec de copieux intérêts.

Vous ne vous êtes pas souciés de cultiver mon esprit ni mon coeur, mais seulement mon physique. Vous vouliez que je fisse sensation. Vous avez fait redresser mes dents qui ne poussaient pas régulièrement; vous m'avez livrée à une de vos amies pédicure, masseuse, manicure qui m'a enseigné comment on donne du poli et du brillant aux ongles de ses mains; vous m'avez portée à envier le luxe, les toilettes somptueuses, les bijoux; vous m'avez couverte de chaînes en simili, de pierreries en toc, de joaillerie en imitation; à seize ans, à l'âge où les autres jouent encore à la poupée, vous m'avez appris à me teindre en blond quand la mode était qu'on eût des cheveux blonds, à me servir de fards, de mouches et de poudre. Vous avez aboli en moi ce qu'il y avait de frais, de naturel. Au lieu d'être une jeune fille qui est heureuse d'être jeune, qui paraît enivrée de la lumière, de la brise, de toutes les mélodies d'avril et qui attend, pour prendre son essor vers le bonheur, vous m'avez initiée à toutes les laideurs du coeur humain, à toutes les tristesses de la vie. Vous avez fané mon âme; je ne crois à rien, à personne; je méprise mes semblables...

— N'empêche que, sans nous, tu serais aujourd'hui servante en quelque auberge, ou fille de ferme?

— Je serais libre, heureuse...

La tante de Madeleine ne put réprimer un éclat de rire. Elle ne concevait pas qu'on pût être heureuse autrement qu'à Paris, en jouissant d'une fortune inépuisable, en étalant un faste insolant qui éclabousse les voisins et les relations, en affichant un luxe tapageur et scandaleux.

Madeleine haussa les épaules d'un air dédaigneux et souverainement irrespectueux. Elle refoula le mouvement de révolte auquel elle s'était laissée aller, et retomba dans son indifférence muette et concentrée. Toutes les paroles, tous les gestes, tous les sentiments de celle qui lui rappelait à tout propos qu'elle était sa bienfaitrice, soulevaient en elle de la colère, de l'hostilité ou de la répulsion. Depuis longtemps déjà elle avait résolu de s'affranchir du joug des humiliations dont on l'abreuvait et elle en cherchait le moyen définitif, catégorique et violent. Elle avait songé à s'enfuir, à disparaître, à se jeter dans la Seine pour en finir avec une vie déplorable qui l'excédait.

L'idée de la mort, de l'au-delà, de l'inconnu que le grand mystère renferme lui communiquait un frisson d'épouvante; l'inquiétude du lendemain, la conscience qu'elle était désarmée pour les luttes de la vie, qu'elle n'avait appris aucun métier, qu'elle serait désemparée, perdue comme une triste épave dans l'indifférence universelle, lui inspiraient de la prudence.

Des rancunes s'accumulaient en elle; de sourdes colères grondaient dans son sein, des levains mauvais fermentaient dans son esprit quand elle songeait à sa triste enfance auprès de ce ménage grotesque et odieux, de ces parasites de la société qu'étaient son oncle et sa tante.

Son oncle: un médiocre, pourvu de cette demi-instruction qui ne donne que de la présomption et de la vanité; un paresseux, sans esprit de suite, ni volonté, ni persévérance. Sa tante: une sotte niaisement orgueilleuse, qui avait obligé son mari à accoler une particule à son nom, sous prétexte qu'elle était née pour être une grande dame et qui pensait que l'arrogance, la morgue, la vantardise et l'impertinences ont les caractéristiques de l'aristocratie.

Cette tante était le génie du mensonge. Par instinct et par goût, elle déformait toutes les réalités. Elle n'avait pas d'autre souci que celui d'être enviée, d'éblouir, de "la faire à la pose", selon le terme d'argot parisien.

Elle s'était créé une imaginaire famille de personnages très haut placés, tous nobles, qui vivaient dans des châteaux féodaux en province ou qui exerçaient, dans les Cours d'Europe, des fonctions très en vue, diplomatiques le plus souvent; quelques-uns se contentaient de grades élevés dans la magistrature ou l'armée.

Elle ne parlait que d'elle, se reconnaissait tous les mérites, toutes les séductions. Elle seule savait porter une toilette et la faire valoir; elle seule avait de l'intelligence, de la finesse et de l'esprit. Elle avait été la plus remarquable des beautés de son temps et à l'entendre, on eût dit qu'elle avait eu tout Paris à ses pieds.

Avec ces prétentions, ce goût de luxe auquel elle ne pouvait atteindre, ce besoin de briller et de faire miroiter les avantages qu'elle s'attribuait, Mme de Lurieux menait une existence précaire, presque toujours gênée, étroite, avec d'incessantes alternatives de splendeurs éphémères et de sombres effondrements.

Son mari n'avait jamais vécu que d'expédients. Il s'entremettait dans toutes sortes d'affaires plus ou moins licites, plus ou moins avouables, pourvu qu'elles fussent susceptibles de lui amener des profits imprévus. Il avait touché de fortes commissions pour avoir procuré des fiancées riches, à la réputation quelque peu endommagée, à des jeunes gens ruinés mais titrés. Il avait négocié des mariages entre riches héritières américaines et nobles décavés.

Quelquefois, sans qu'on en connût au juste la source, il rapportait des sommes considérables qui ramenaient une période de liesse, de fêtes et de tapage à la maison.

M. et Mme de Lurieux menaient grand train, avaient une loge à l'Opéra, une automobile, de nombreux serviteurs; puis bientôt un ouragan d'adversité dispersait tout cela.

Un à un, les serviteurs étaient congédiés pour une raison ou pour une autre et n'étaient pas remplacés. Mme de Lurieux gardait une bonne seulement, puis elle la renvoyait aussi pour se contenter d'une femme de ménage. Enfin elle faisait elle-même son marché, sa lessive, sa cuisine, en attendant une "veine donée".

M. de Lurieux avait maintes cordes à son arc, maints emplois ou fonctions hétéroclites, non classés, pittoresques, étranges, qui ne tombaient pas précisément sous le coup des lois, tout en étant cependant assez équivoques. Il était bien connu dans les écuries de courses et dans les tripots les plus clandestins. Son nom figurait fréquemment à titre de témoin dans des duels retentissants; on le voyait aussi sur la liste du Conseil d'Administration de sociétés financières, fondées pour l'exploitation d'une mine d'or qui n'existait qu'en imagination.

Il avait été, pendant un hiver, professeur de bridge et de danses ultra-modernes. On l'avait vu "arbitre des élégances". Moyennant de petits cadeaux précieux, qu'il acceptait discrètement et qu'il revendait fort cher, il enseignait à de nouveaux parvenus la manière de s'habiller et de se coiffer; il leur indiquait la nuance du costume et de la cravate qui leur convenait; les guidait dans le choix d'un chapelier ou d'un chemisier; leur conseillait d'adopter des bagues moins massives; leur indiquait enfin un port de cheveux et de barbe original, patricien, un parfum distingué.

Madeleine, rusée et fine, devinait la louche origine des intermittentes périodes d'aisance, les perpétuelles chasses à l'argent qui avaient été particulièrement infructueuses depuis de longs mois. Elle constatait, sous les grands airs, la plus déplorable absence de moralité et savait que les intervalles de restrictions trop prolongées surexcitaient encore l'imprévoyance, la prodigalité et la folie de dépenses de ses parents.

On venait de traverser une période de sinistre et tragique dégringolade.

Mme de Lurieux avait dû engager au Mont-de-Piété les bijoux et l'argenterie de la maison; la mauvaise presse se prolongeant, elle avait dû vendre les reconnaissances.

On avait brocanté des vases, un piano, des tableaux; on avait fait argent de tout; on allait s'avouer désespérément vaincus, s'abandonner à la dérive, quand de Lurieux avait été visité par une idée de génie: n'était-il pas possible de marier sa nièce, richement, avec un bon gros garçon indolent, indifférent et inerte, qui se laisserait pousser, par apathie naturelle, manque de volonté, défaut de résistance, bonhomie, crainte de déplaire à quiconque lui donnait une démonstration de sympathie?

Madeleine avait vu la manoeuvre et elle résistait sans raison précise, non point par vertu ou par répugnance à attirer un honnête homme dans un piège, l'ambiance l'avait dépouillée depuis longtemps des scrupules et des délicatesses, mais pour déjouer un projet de ses parents qui étaient obligés, dans la circonstance, d'avoir recours à sa complaisance et qui comptaient sur sa docilité pour cette opération.

Une furieuse envie de se révolter une bonne fois contre un esclavage qui l'avilissait, contre le dégoût qui l'opprimait, se concentrait en elle.

Elle avait une soif brûlante d'indépendance et depuis longtemps, préméditait un éclat qui briserait tous les liens qui l'enchaînaient à une servitude humiliante et odieuse.

Mais, faire échec à une combinaison dont elle était l'instrument, cela ne constituait pas une rançon suffisante de ses rancoeurs et des dégoûts dont elle avait été abreuvée: elle voulait davantage. Elle voulait d'un coup s'affranchir, souffleter les prétentions à sa reconnaissance de ceux qui se disaient ses bienfaiteurs, creuser entre eux et elle un abîme, flageller leur orgueil, leur être non seulement indifférente, mais hostile, et pour accomplir ce dessein, le projet de mariage dont ils la harcelaient, allait servir de prétexte.

Elle avait vu commettre tant de mauvaises actions, par son oncle et par sa tante, aux dépens de tous, mais principalement des amis qui avaient le plus de confiance en eux, qu'elle avait résolu d'en commettre une à son tour, mais à leur détriment. Cette pensée trouble, involontaire, vénéneuse, était entrée dans son âme comme un reptile dans un buisson; elle persistait en elle, y acquérait de la force, faisait d'elle sa proie.

Mme de Lurieux, désespérant de venir à bout de l'entêtement de sa nièce, amena son mari à la rescousse.

A la première occasion qui lui parut favorable, celui-ci voulut se montrer éloquemment persuasif, insinuant et habile.

— Mado, dit-il, tu as la chance de posséder une tournure agréable et un visage séduisant. Avec cela, on arrive à tout à Paris. Tel chlorotique trottin se morfond dans la pénombre d'une arrière-boutique qui, demain, par l'influence d'un ministre, entrera à la Comédie Française, ou aura son hôtel et son équipage, parce qu'elle aura eu l'intelligence de sourire au moment opportun, de se montrer provocante ou audacieusement coquette, de faire miroiter la pincée de grâce qu'elle a intérêt à mettre en valeur.

Tu es avantageuse d'aspect; je me suis arrangé pour que tu sois remarquée par un jeune homme parfait à tous les points de vue, doux, pas bien malin, peu exigeant, que tu conduiras par le bout du nez, qui se fera le serviteur de tes caprices, de tes fantaisies et de toutes tes volontés. L'heure est venue où tu peux nous dédommager de tous nos sacrifices, car celui que je te destine possède une fortune prestigieuse. Nous avons la chance que tu lui plaises. Je lui ai laissé entendre que tu étais éprise de lui depuis ton enfance, depuis que tu l'avais vu pour la première fois; que tu avais confié ton rêve ingénu à un petit cahier secret que j'ai découvert par hasard. Je lui ai soutenu que tu me parlais de lui; que tu l'admirais; le pauvre garçon est sans défense. Il sourit d'abord, puis te regarda, pensa à la légende que je créais, en fut flatté, s'abandonna à la suggestion et à présent, il est épris, sérieusement épris et serait fort malheureux si tu ne te décidais pas à lui permettre de faire ton bonheur.

Serais-tu donc tant à plaindre si tu devenais la femme enviée du meilleur des jeunes hommes? Voyons, réponds: veux-tu épouser Bonnières?

Les dents serrées, contractée dans une attitude de volonté énergique, la jeune fille fit, de la tête, un geste négatif.

Lurieux se sentit emporté par une colère dont il réprima aussitôt la violence. Il se radoucit, reprit son calme, redevint placide et pâle après avoir été congestionné et cramoisi. Ce fut presque sur le ton implorant d'une prière qu'il poursuivit.

— En ce moment, tout va mal chez nous. La guigne s'acharne et ne nous lâche pas. Tu nous vois chaque jour restreindre notre train: nous glissons vers un abîme de misère et de médiocrité sans nom et il m'est impossible de me raccrocher à une autre planche de salut qu'à ton mariage. C'est pour nous l'unique filon à exploiter. J'en ai suscité la réussite; j'en ai fait germer, grandir, se développer l'idée avec beaucoup d'adresse. Bonnières est colossalement riche et j'ai tant fait qu'il croit t'aimer. Seconde mes efforts; prête-toi un peu aux circonstances et, demain, tu auras un avenir étincelant; nous serons rassurés sur ton sort et sur le nôtre... Nous, il nous faut peu de chose: une douce retraite, à votre ombre. Nous passerons inaperçus, autour de vous, satellites d'un jeune ménage qui aura souvent besoin de nos conseils et de notre direction. Nous ne serons pas encombrants. Pour toi, Mado, tu n'imagines pas ce que serait ce mariage: le bonheur, la sécurité pour toute ta vie, une chance comme il ne s'en présente pas deux dans le cours d'une destinée...

— Laissez-moi tranquille; moi je ne suis pas intéressée et d'ailleurs, je ne veux pas me marier, je veux être libre.

— Jamais tu ne le seras plus qu'avec ce gros garçon, docile et obéissant comme un toutou. Avec lui, ta vie serait une perpétuelle ivresse: voyages, plaisirs de toute nature, enchantements, jeux, danses, thés, fêtes, opéras, cadeaux, bijoux, tu auras tout ce qui donne de l'attrait et de la couleur à une existence...

— Sans compter que ce mariage ferait taire la mauvaise langue de notre sale pimbêche de concierge et des stupides fournisseurs du quartier qui nous dénigrent et nous méprisent, dit sur un ton acidulé Mme de Lurieux.

Ils refusent aujourd'hui de nous livrer quoi que ce soit, autrement qu'au comptant; épouse Bonnières, épouse-le, et tu les verras tous venir, la bouche en coeur, nous faire leurs offres de services avec des prosternements, des courbettes, des révérences, des saints et des salamalecs. Ah! que le monde est méprisable! Mais fais-le, ce mariage, et tu me verras m'offrir la joie de dire à tous mes semblables ce que je pense d'eux.

M. de Lurieux interrompit les aigres propos de son épouse:

— Mado arrive à un âge raisonnable: elle n'est pas idiote et comprend aussi bien que nous l'intérêt qu'il y a pour nous tous, mais surtout pour elle, à se laisser convaincre que le bonheur est à portée de sa main.

Pendant un quart d'heure encore, M. et Mme de Lurieux, s'entendant comme des larrons en foire, s'efforcèrent d'adoucir l'humeur de Madeleine, d'assoupir sa résistance, d'engluer son parti-pris avec des compliments et de doucereuses paroles hypocrites.

Madeleine résistait à tous les assauts. Elle savait à quoi s'en tenir sur les intentions de ces deux compères et s'affermissait dans la volonté de les contrarier. Leurs précautions pour ne pas la blesser et leurs flatteries lui inspiraient de la pitié, comme les grâces et les minauderies qu'ils se faisaient en public, ne lui faisaient jamais oublier les scènes permanentes de leurs tête-à-tête où ils avaient pour habitude de passer des mots violents aux épithètes ordurières, aux reproches honteux, aux menaces, quelquefois aux coups; où ils avaient coutume de se rejeter l'un à l'autre la responsabilité de leurs échecs, de leurs déceptions, des amertumes dont leur vie était faite; où ils s'accusaient violemment des plus lourdes fautes contre l'honneur, en en faisant la cause initiale du déraillement de leur destinée.

Elle n'oubliait pas que leurs gestes, leurs paroles, leurs sourires, étaient ceux de pantins grotesques, de cabotins ridicules qui faisaient la risée de tout le monde, dans le quartier, qui lui inspiraient à elle-même de la pitié, de la honte et du dégoût.

C'est en vain qu'ils essayaient de lui attacher un bandeau sur les yeux pour la conduire plus docilement vers un sacrifice nécessaire, elle connaissait leur détresse, la panique qui les emplissait d'angoisse, la misère laide et froide qui les serrait à la gorge, les étouffait, les étreignait comme eussent fait les anneaux d'un reptile enroulé autour d'eux, contre lequel ils se fussent vainement débattus, tordus, crispés, éperdus d'épouvante et quand, d'une voix tragiquement émue, d'une voix qui était passée de l'insinuation aux suggestions, puis aux conseils et aux supplications, ils déclarèrent:

— Mado, il faut que tu épouses M. Bonnières; il le faut, pour toi... pour nous aussi... pour nous sauver d'une catastrophe, d'un désastre, d'une chute dans un gouffre sans fond...

Elle les dévisagea, haineusement orgueilleuse, souverainement altière, sentant grandir en elle un besoin irrésistible d'assouvir sa rancune, de les frapper au coeur, de se venger, et elle articula lentement, avec calme:

— Il est odieux d'insister ainsi, vous me persécutez; je ne veux pas me marier...

Cette fois, Mme de Lurieux ne maîtrisa pas ses nerfs. Elle allongea à sa nièce une paire de soufflets retentissants, avant même d'avoir réfléchi que ce geste compliquerait la situation au lieu de la simplifier. Et M. de Lurieux, lui aussi, se laissa emporter par l'impétuosité de sa nature bouillante qui le portait à ne pas tolérer une résistance de la part "d'une gamine, d'une morveuse qu'il parviendrait bien à dompter, à rendre obéissante et soumise".

C'est ainsi qu'il s'exprima, et il ajouta:

— Je ne suis pas ton père, je n'aurai donc pas à ton égard les ridicules faiblesses de ces pères imbéciles qui plient devant les caprices des blancs becs à qui il suffirait de tirer les oreilles. Tu te courberas sous ma volonté ou je briserai la tienne. Si tu as une raison secrète de ne pas obéir, je te réponds que je la découvrirai et t'en ferai repentir.

M. de Lurieux s'éloigna pour ne pas aggraver le conflit, pour ne pas buter davantage sa nièce dans son parti-pris de rebellion.

Mme de Lurieux, radoucie, voulut tenter une fois encore d'être amicalement persuasive:

— Voyons, tu peux bien me dire, à moi, pourquoi tu ne veux pas de M. Bonnières; parle, donne-moi tes raisons; si elles sont admissibles, je m'inclinerai devant elles.

Madeleine eut une hésitation et hasarda:

— Parce qu'il ne me plaît pas.

— Sotte! Quand j'ai épousé ton oncle, crois-tu qu'il me plaisait? Longtemps, j'ai fait comme toi la difficile, la pimbêche, la sucrée. Je fus de celles qui attendent un merle blanc, un prince charmant de conte de fée, car j'étais aussi romanesque et sentimentale que tu peux l'être. Mais j'en ai été pour mes frais, comme les autres et résultat: à trente-cinq ans j'ai épousé ton oncle, cet imbécile qui n'a jamais su conduire sa barque qu'à la dérive. Ton oncle n'a été qu'un pis aller, tu t'en doutes bien, car je te prie de croire que j'étais aussi distinguée, aussi délicate, aussi intelligente que tu l'es.

Or, tu n'as pas de dot; cette situation ne te permet pas le choix d'un mari et tu n'as à envisager qu'une seule qualité chez un prétendant, celle qui les renferme toutes: la fortune. M. Bonnières est riche, mon enfant, crois-en ma vieille expérience, laisse-toi guider par elle et par mon coeur "maternel" qui n'a pas d'autre souci que celui de ton bonheur. Voyons, veux-tu que nous informions M. Bonnières de ton consentement à devenir sa femme?

Devant cette insistance, Madeleine regarda sa tante et, pour toute réponse, s'abandonna à un accès de rire inattendu, amer, révolté, provocateur et atroce que Mme de Lurieux ne put tolérer. Elle saisit sa nièce à la gorge comme pour l'étrangler, la secoua violemment et, les yeux dans les yeux, rageusement, elle articula:

— Eh bien moi, je te dis que tu l'épouseras.

CHAPITRE II

Confidences

— Allons, M. Bonnières, un quart d'heure de plastron!

— Je ne suis pas en train, Maître, et si vous le permettez, ce sera pour un autre jour; je me sens vaseux, spongieux, en gélatine.

— L'exemple de vos camarades ne vous inspire donc aucune émulation? Vous venez ici presque tous les soirs, vous passez votre veste, vous prenez votre épée d'une main, votre masque de l'autre... et vous vous asseyez dans ce large fauteuil que vous avez surnommé les "délices de Capoue", parce que vous le trouvez moelleux et à votre convenance.

— Je fais partie de votre cercle; je viens ici comme les parisiennes vont au Carlton ou chez Ritz prendre une tasse de thé en grignotant des gâteaux. C'est pour moi un agréable but de sortie: je passe, au milieu de vous, une heure ou deux délicieuses. En vous voyant tous vous fendre à vous écarteler, vous agiter, bondir, tumultueux, surexcités et joyeux, je m'associe par la pensée à vos efforts, à votre déploiement d'énergie, à votre entraînement et cela me suffit.

— L'escrime vous serait salutaire pourtant; vous vous empâtez...

— Mon tailleur me le répétait encore ce matin; mais pour lutter contre mes dispositions à l'embonpoint, il faudrait me secouer, me fatiguer et il m'est si doux de me laisser aller où le destin me conduit!

— Vous n'en êtes pas pour l'effort?

— Ni pour l'effort physique, ni pour l'effort intellectuel. J'ai raté ma fonction; mes goûts et des prédispositions naturelles me portaient à ne pas ambitionner d'autre rôle dans la vie universelle que celui du mollusque déposé sur un rocher par le reflux et qui végète là, mollement caressé par la brise et par le flot, inerte, indolent et tranquille...

Le maître d'armes Thyberge sourit, interpella de Lurieux qu'il blâma de son peu d'assiduité, qu'il fit placer correctement en garde en face de lui, sur une piste de linoleum, et en l'entendit donner sa leçon, consciencieusement, en signalant chaque défaut de tenue, chaque faute dans le jeu de l'élève.

— Engagez l'épée... le buste droit, la tête haute... dégagez... allongez le bras, fendez-vous... En garde...

Marchez: sur ma feinte de dégagement, parez quinte... je trompe la quinte, reprenez l'attaque par une opposition et fendez-vous...

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

Un concert sera donné au profit de l'église, dans la salle paroissiale, le dimanche 20 septembre. Ce concert ser a sous la direction de M. J.-A. Hébert, à qui plusieurs artistes distingués ont déjà prêté leur concours.

WINNIPEG

Retraite pour hommes au Camp Morton

Une retraite fermée pour les hommes aura lieu au Camp Morton du vendredi soir 4 septembre au lundi soir 7. Elle sera prêchée par M. l'abbé J.-M. Reardon, curé de la pro-cathédrale de Minneapolis.

Le train part de la gare du Pacifique Canadien à 5 h. 20 p.m. et revient revient le lundi soir à 7 h. Ceux qui seraient empêchés d'aller vendredi soir peuvent partir de Winnipeg le samedi à la même heure ou le dimanche matin à 10 h. 15.

Les billets pour le voyage ne s'obtiennent qu'au bureau de ville du C. P. R., coin des rues Main et Portage. Aller et retour, $2.25.

Autant que possible, chacun doit emporter ses propres couvertures.

Lunch d'honneur

MM. les juges et les avocats canadiens-français du Manitoba ont offert un lunch à Me Fourcade, ex-bâtonnier du barreau de Paris, et aux jurisconsultes qui ont assisté au congrès du barreau canadien tenu à Winnipeg la semaine dernière. Ce déjeuner, qui réunissait environ vingt-cinq convives, a eu lieu jeudi à l'hôtel Fort Garry.

Cette fête française a été présidée par M. l'avocat A.-J.-H. Dubuc, qui souhaita la bienvenue aux distingués congressistes en termes fort heureux. L'hon. juge Edouard Fabre-Surveyer, de Montréal, adressa aussi la parole et fut suivi par Me Fourcade, dont l'allocution fut délicieuse — musique de France dont l'harmonie nous enchanta.

L'hon. M. L.-A. Prud'homme, juge en retraite, offrit à l'éloquent Parisien les remerciements des convives; puis l'hon. M. Prendergast, juge à la Cour d'Appel du Manitoba, fit une savante dissertation sur la coutume anglaise, ses origines, ses évolutions, et aussi son rapport au vieux droit civil européen.

Parmi les hôtes que nous n'avons pas encore nommés, nous notons: l'hon. M. Thibodeau Rinfret, juge de la Cour Supérieure du Canada; Me Camille Bernard, du barreau de Paris; M. Auguste Lemieux, conseiller du Roi, d'Ottawa; M. L.-A. Cannon, bâtonnier du barreau de Québec; M. Beaulieu, de Montréal; M. Wilfrid Gariépy, des Trois-Rivières; M. Savard, de Québec; son honneur le juge Roy, MM. Noël Bernier, H. Lacerte, J.-T. Beaubien, L. Bétournay, E. Beaudry, J. Landry, A. Prud'homme, etc., etc.

Cercle Molière

Le Cercle Molière va reprendre ses représentations dramatiques sous la direction du Professeur A.-C. de la Lande, et a mis à l'étude "Le souper blanc ou les deux Pierrots", d'Edmond Rostand, et les "Précieuses ridicules", de Molière. Nous ne pouvons encore annoncer ni la date ni le théâtre où seront donnés ces deux bijoux de notre art français, mais nous pouvons affirmer que rien ne sera épargné pour les rendre avec toute la perfection possible. En donnant du Molière, le Cercle Molière se rend au désir à lui exprimé par la Liberté après la représentation des "Romanesques". Durant la saison d'hiver, d'autres pièces de Molière seront encore mises à l'étude.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises a le plaisir d'annoncer à ses membres que l'assemblée mensuelle aura lieu à la salle de la Ligue Catholique, Columbus Hall, le mercredi 9 septembre, à 3 h. Tous les membres sont instamment priés d'y assister.

A l'issue des discussions habituelles, Mlle L. Talbot donnera une conférence sur Molière; suivront programme musical et thé.

Les Chevaliers de Colomb

A la dernière assemblée du Conseil Provencher, un rapport de la convention suprême tenue à Duluth, Minn., au commencement du mois d'août, a été donné par M. J.-E. Arpin, député d'état. Un autre rapport avec photographies paraît dans le numéro courant du "Columbia".

* * *

Nos très sincères félicitations à l'hon. juge L.-P. Roy, qui a été choisi comme député de district, avec juridiction au Conseil Provencher, remplaçant M. J.-T. Beaubien, sortant de charge.

* * *

Il nous fait plaisir de saluer le retour parmi nous du confrère A.-E. Dionne qui a passé six mois à Calgary dans l'intérêt de la Home Grain Co.

* * *

Notre secrétaire financier Watson Fournier est de retour avec Mme Fournier de vacances à Montréal et environs. Notre confrère visitait Montréal pour la première fois et il serait bon qu'un pareil voyage ne se répétât pas trop souvent, car Winnipeg perdrait encore un citoyen.

* * *

La prochaine assemblée du Conseil Provencher aura lieu jeudi le 10. Que tous les membres veuillent ne pas perdre de vue l'importance de cette assemblée à laquelle se fera l'élection des officiers pour le terme prochain.

PETITES NOTES

Deux enfants âgés respectivement de 7 et 8 ans, Harry et Julia Kulich, ont été brûlés vifs dans l'incendie de l'habitation de leurs parents, avenue Burrows.

* * *

La Compagnie de la Baie d'Hudson et la ville en sont venues à une entente qui enlève les derniers obstacles à la construction immédiate du boulevard et du grand magasin projeté. On espère maintenant que les travaux commenceront dès cet automne.

* * *

M. l'abbé Jacques Bertrand, curé de Selkirk et de Fort Garry, est de retour d'un voyage de vacances dans la province de Québec et les Etats-Unis.

* * *

La "Canadian Surety Company" offre $15,000 de récompense pour l'arrestation et la condamnation des cinq bandits qui ont dévalisé le messager de la compagnie des tramways et pris la fuite avec $87,000, le 14 août. On n'a découvert jusqu'ici aucune trace des voleurs.

* * *

L'ex-maire S.-J. Farmer devient directeur de la publicité et des statistiques de la Coopérative du Blé.

* * *

Mlle Lumina Talbot, 619, avenue William (Tél. A 4707), a recommencé ses cours de français le 1er septembre. Elle recevra les jeunes personnes des deux sexes et les petits garçons qui veulent se préparer pour le collège.

Drame de l'Extrême-Nord

Le Pas, Man. — Mme S.-G. Clay, femme d'un sergent de la police montée à Chesterfield Inlet, a été attaquée par quinze chiens furieux et ses membres ont été horriblement mutilés. Elle a consenti à se laisser opérer dans des conditions les plus désavantageuses, voyant que c'était le seul moyen de sauver sa vie, mais elle a succombé quelques heures après.

POUR RIRE

Simples remarques

M. Buisson, ancien sténographe reviseur à la Chambre des députés, a publié quelques-uns de ses souvenirs.

Voici quelques citations de discours entendus à la tribune:

— C'est dans les vieilles culottes de peau que battent les coeurs des braves.

— Le coeur qui bat sous la blouse de l'ouvrier est aussi vaillant que celui qui bat sous le haut-de-forme du bourgeois.

— Je vous réponds affirmativement: Non!

— L'heure est venue où les cerveaux des enfants du peuple auront le droit de s'asseoir sur les bancs de l'école.

Description de la vache

Un journal suisse raconte qu'un jeune écolier ayant à faire une composition de rédaction sur la "vache", se livra à cette curieuse description:

"La vache est un mammifère. Ses jambes arrivent jusqu'à terre. La vache n'est pas un boeuf. Dans la tête, il pousse environ deux yeux. La vache a deux longues oreilles d'âne, à côté desquelles sortent deux courbes de la tête. On n'appelle pas la jeune vache vache, c'est pourquoi elle s'appelle veau. Derrière, au dos, il y a quelque chose. On l'appelle queue avec un bout pour chasser les mouches. La vache ne pond pas comme nos poules. On mange son intérieur et avec son extérieur le cordonnier Muller fait du cuir. Alors, il fait des sabots de bois. Lorsqu'elle est morte hier, elle est tombée et M. l'instituteur aura la saucisse."

Cet écolier est peut-être un humoriste en herbe.

Style administratif

Nous extrayons la phrase suivante d'une circulaire qui a été envoyée aux membres du bureau du Sénat français par les questeurs:

"Nous avons constaté combien l'été nos huissiers si dévoués souffrent de la chaleur. Nous vous proposerions de remplacer pendant les fortes chaleurs leurs vêtements par des habits noirs de couleur blanche..."

Des habits noirs de couleur blanche, voilà de quoi faire pâtir tous les tailleurs de France!

Calcul et orthographe

Dans un restaurant des environs de Paris, on présente à un client, pourtant peu rassasié, une addition très lourde.

— C'est cher, garçon...

— Oui, Monsieur.

— Je regarde votre note et j'en conclus que votre caissière est plus forte en calcul qu'en orthographe.

— ...

— Elle écrit croquette avec un seul "t". Il manque un "t", garçon!

— Bien, Monsieur.

Le garçon prend la note et s'en va. Quand il revient, il la redonne au client, et ce dernier lit, non sans surprise: "un thé", 5 francs, qui s'ajoute à la somme totale.

Serait-ce commode?

— Dis, papa, est-ce que ça se mange, les porcs-épics?

— Non, mon enfant.

— C'est dommage, car ce serait bien commode.

— Comment donc?

— Eh oui! on aurait tout de suite des cure-dents.

Un petit gars qui promet

Un touriste se renseigne près d'un jeune villageois des environs de Winnipeg:

— Y a-t-il loin, mon petit garçon, pour aller à Winnipeg?

— Ca dépend, M'sieu.

— Tu me parais intelligent, comment t'appelles-tu?

— Comme mon père, M'sieu.

— Vous êtes nombreux dans votre famille?

— Autant que d'assiettes, M'sieu.

— Et combien avez-vous d'assiettes?

— On a chacun la sienne, M'sieu...

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.